



DEPARTEMENT DU NORD

LIGNY HAUCOURT

Canton de Clary

AMELIORATION  
DU  
CADRE DE VIE

PROGRAMME  
D'AMENAGEMENT

Février 1991

Conseil Général  
Département du Nord



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT  
54, rue Jean-sans-Peur  
59800 LILLE - Tél. 20.30.59.77 - Metro République

Agence A. DEPRET  
Paysagistes  
63, avenue de Canteleu  
VILLENEUVE D'ASCQ  
Tél. 20.47.09.16

# SOMMAIRE

---

## A - PREAMBULE \_\_\_\_\_ p. 3 \_\_\_\_\_

SITUATION p. 5

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE p. 6

CONTEXTE HISTORIQUE p. 7

---

## B - AMELIORATION DU CADRE DE VIE \_\_\_\_\_ p. 9 \_\_\_\_\_

### 1 - INTRODUCTION

2 - ANALYSE DU SITE ET AMENAGEMENTS PROPOSES p. 11

2.1 LE BOURG DE LIGNY p. 12

2.1.1 LE CENTRE DU BOURG p. 12

2.1.2 LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORT p. 36

2.1.3 LE CIMETIERE ET SES ABORDS p. 40

2.1.4 LES ENTREES DU BOURG, RD 15 et RD 16 p. 44

2.2 LE VILLAGE D'HAUCOURT P. 55

2.2.1 LE CENTRE DU VILLAGE P. 58

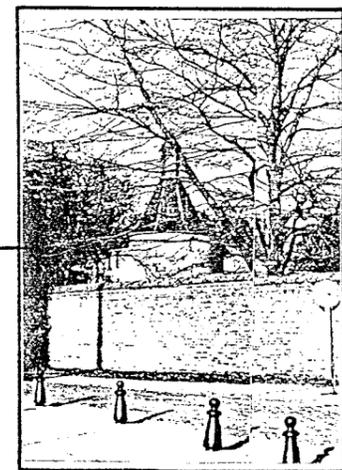
### INTERVENANTS

Chargé d'étude : Guy DECOSTER - Architecte Paysagiste

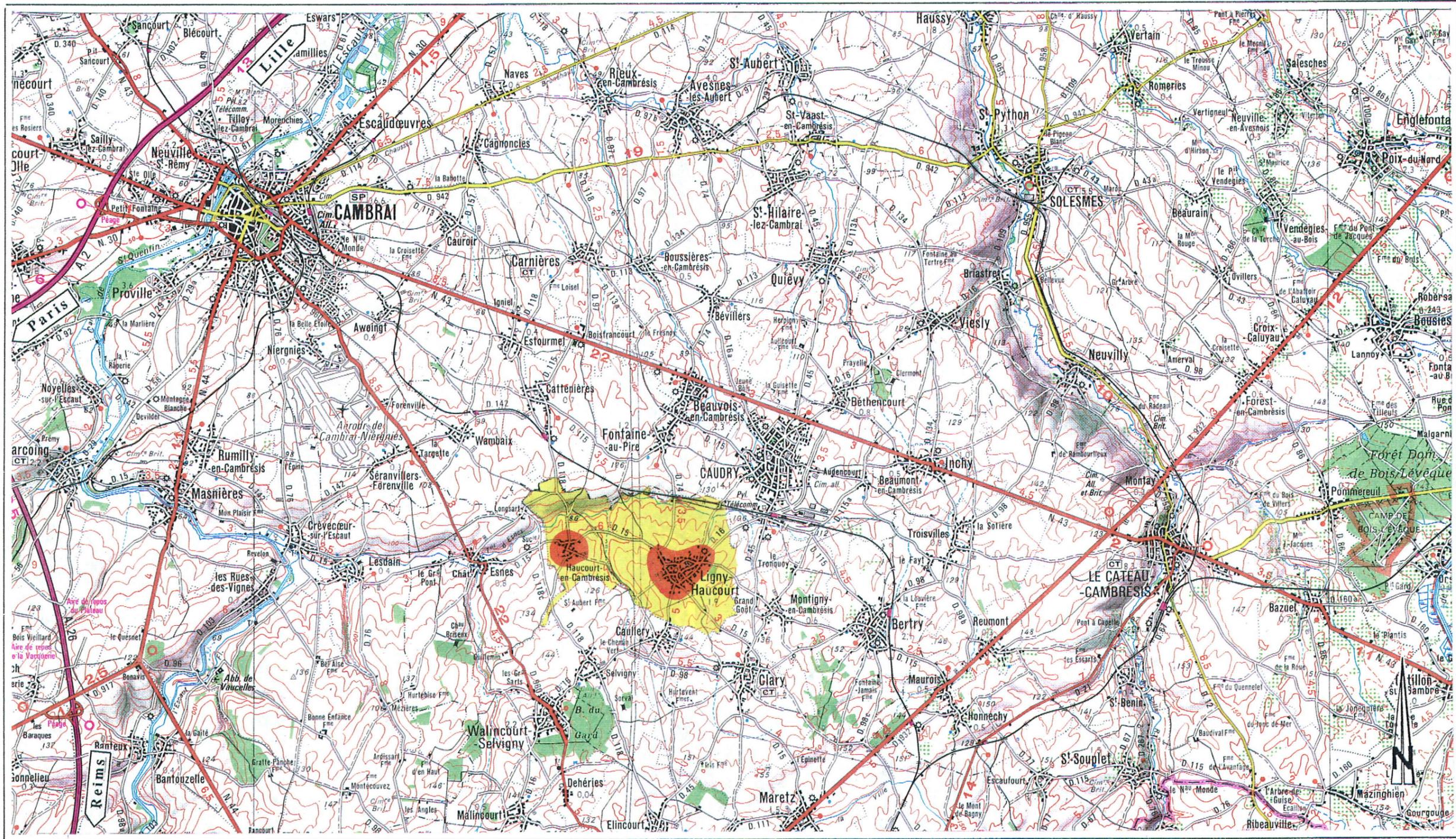
Assistants : Vincent BARBET - Ingénieur Horticole  
Bernadette TISON - Dessinatrice

A

PREAMBULE



# SITUATION



Echelle 1/100 000e

LIGNY HAUCOURT est une commune de 2.000 habitants qui s'étend à une douzaine de kilomètres au sud-est de CAMBRAI. Elle comprend deux noyaux distincts, caractéristiques de l'habitat groupé du Cambrésis : le bourg de LIGNY et le village de HAUCOURT.

Les deux parties de la commune sont reliées par la RD 15 qui permet de rejoindre CAMBRAI via ESNES et la RD 960. La RD 16 traverse le bourg de LIGNY du sud au nord et rejoint vers le nord CAUDRY et la RN 43 entre CAMBRAI et LE CATEAU-CAMBRESIS.

## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

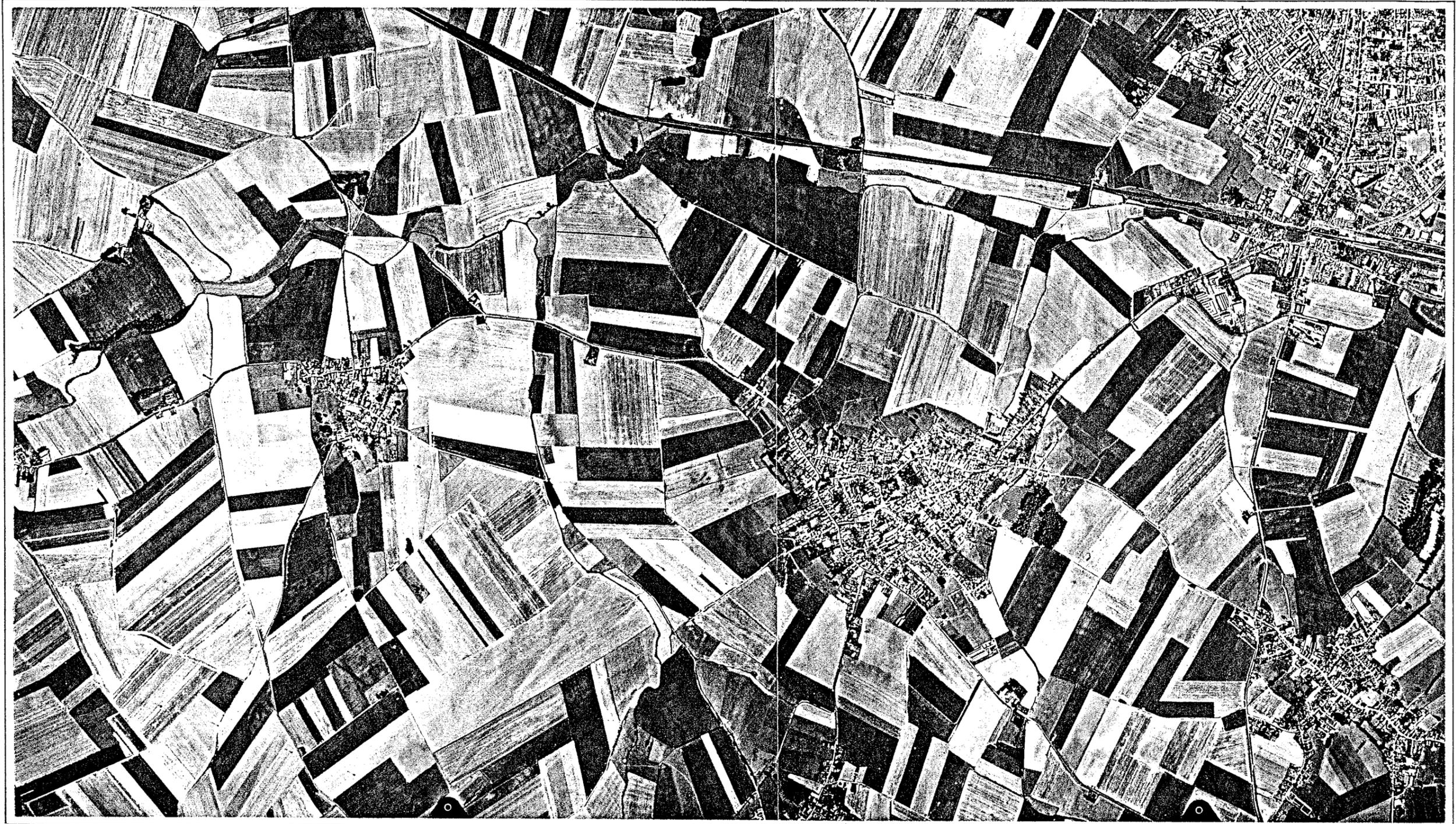
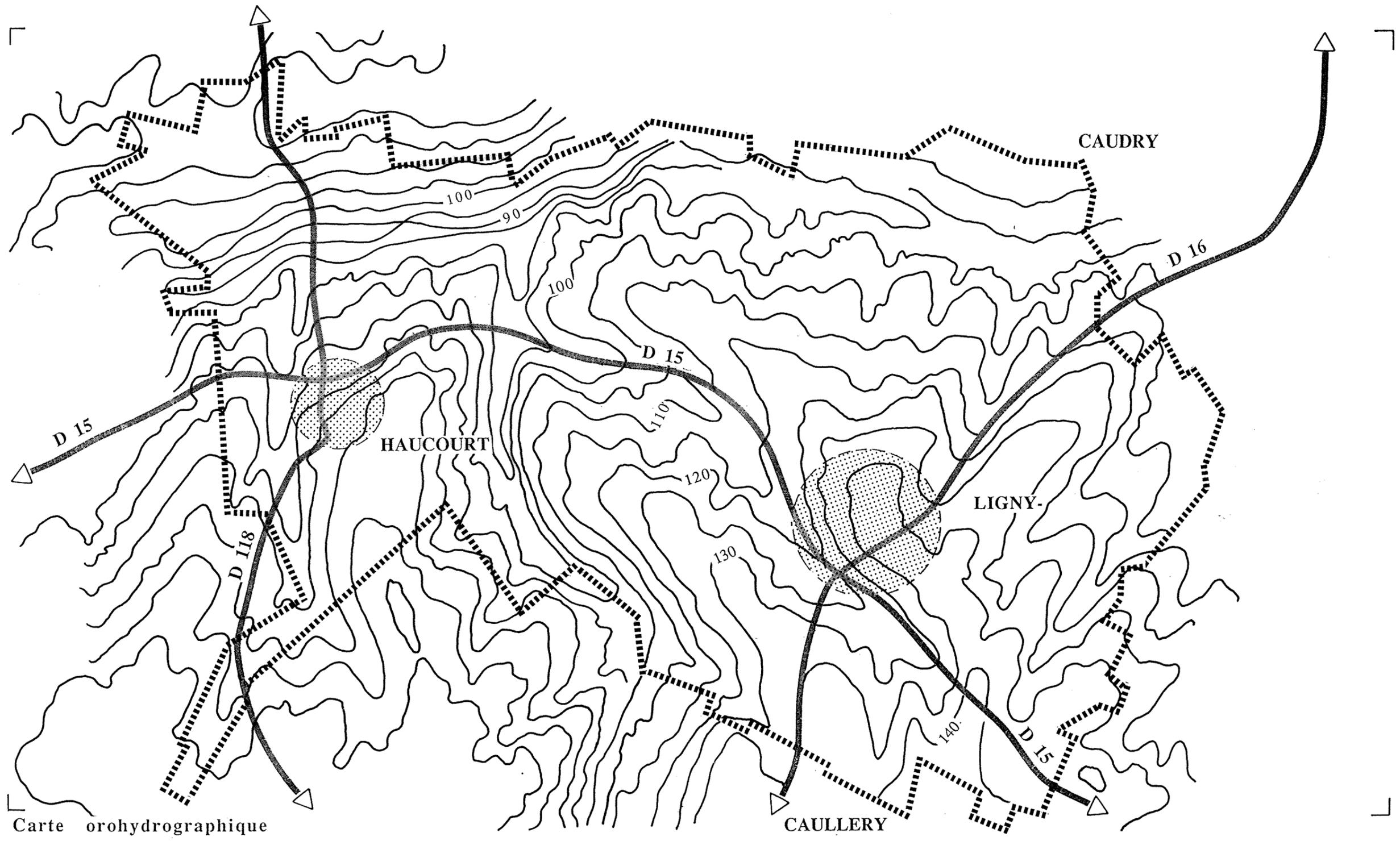
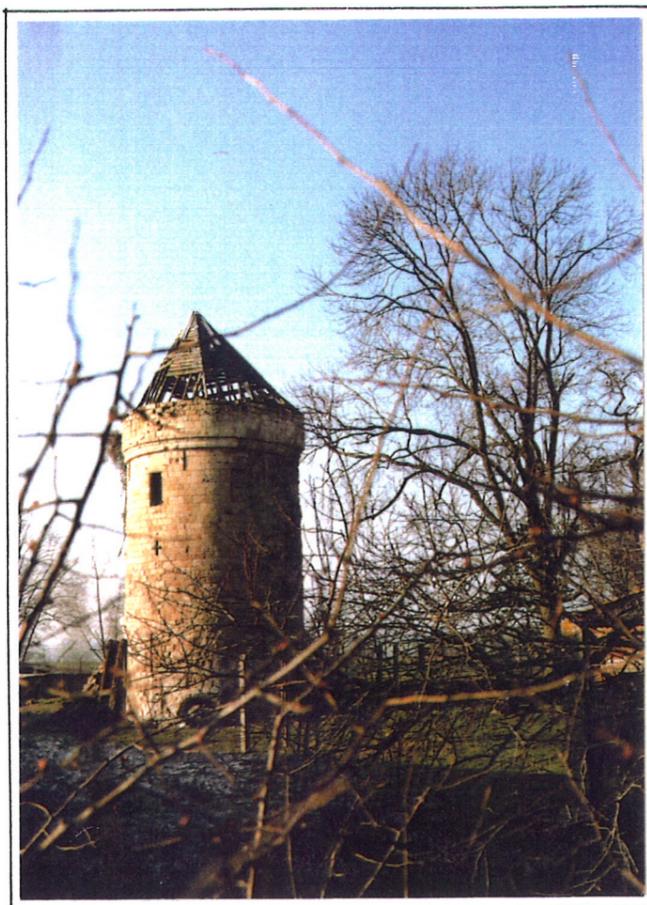


Photo aérienne échelle : 1/20000

Eloignés de 2 km et séparés par la petite vallée du "ruisseau d'Iris", les deux villages qui composent la commune se distinguent surtout par leurs activités. HAUCOURT, d'aspect très rural, demeure un village agricole alors que LIGNY s'est de longue date orientée vers l'artisanat puis l'industrie (tissage...) qui lui ont conféré le caractère d'une véritable bourgade.



Carte orohydrographique



D'origine ancienne - LIGNY était déjà connue sous le nom de "Lineias" au début du XI<sup>e</sup> siècle - chacun de ces centres possédait au moyen-âge une église et un château dont seul celui de LIGNY, restauré au XVII<sup>e</sup> siècle, a subsisté dans son intégrité.

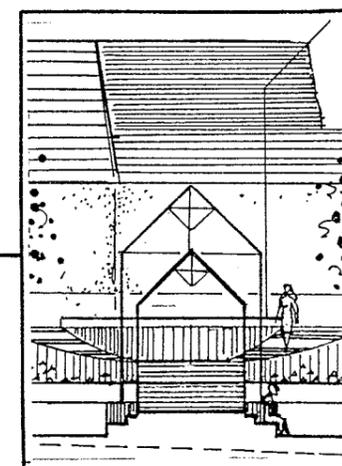
◀ La tour est le seul vestige du château d'Haucourt qui soit parvenu jusqu'à nous.



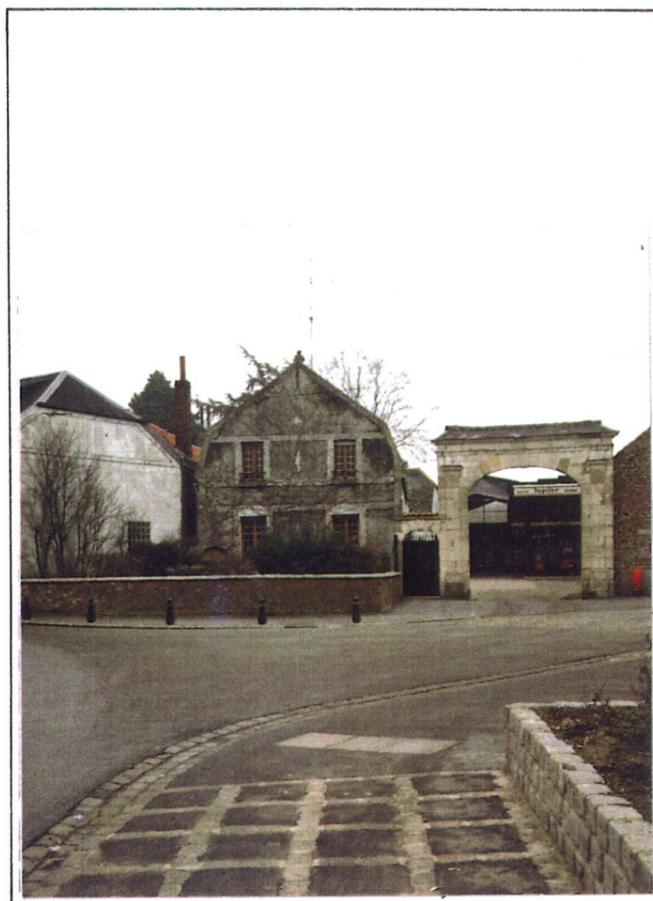
La commune est située au coeur du plateau crayeux du Cambrasis dont les molles ondulations (entre 85m et 140m NGF) constituent un riche terroir propice aux grandes cultures céréalières et betteravières.

**B**

**AMELIORATION DU CADRE DE VIE**



## 1 INTRODUCTION



Afin de renforcer l'identité de la commune et de valoriser le cadre de vie de ses habitants, la municipalité a lancé une politique d'aménagement qui a débuté en 1989 avec le traitement de la RD 16 et de ses abords à l'intérieur du bourg de Ligny.

L'objet du présent dossier est de poursuivre les aménagements du centre-bourg et de les étendre aux abords du terrain de sport et du cimetière ainsi qu'aux accès de la commune et au centre du village d'Haucourt.

Pour chacun de ces espaces, une analyse détaillée de l'état des lieux a été réalisée ; elle est suivie de propositions d'aménagement explicitées par un plan concept.

Les aménagements déjà réalisés reposent principalement sur des effets de sol (pavages) et des plantations de jardinières (ici à l'extrémité est de la place J. Jaurès).



Le château médiéval de Ligny constitue avec son parc arboré l'élément le plus remarquable du bourg. Son entrée, place Jean Jaurès, a été mise en valeur par des pavages et par la plantation d'un mail piétonnier qui poursuit jusqu'au parvis de l'église. Les arbres y sont malheureusement trop serrés et l'espèce choisie (bouleaux) n'est pas à la hauteur du site.

STADE DE L'ETUDE  
ESQUISSE  
AVANT PROJET SOMMAIRE

**2 ANALYSE DU SITE ET AMENAGEMENTS PROPOSES**

**2.1 LE BOURG DE LIGNY**



Page 12

**2.1.1 LE CENTRE BOURG**

12

- LA RUE PIERRE CURIE (Les abords de la mairie et la place Salengro).

14

- LE SQUARE RUE GHISLHOM

28

- LES ABORDS DE L'ECOLE MATERNELLE

32

**2.1.2 LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS**

36

**2.1.3 LE CIMETIERE ET SES ABORDS**

40

**2.1.4 LES ENTREES DU BOURG, RD 15 ET RD 16**

44

**2.2 LE VILLAGE D'HAUCOURT**



55

**2.2.1 LE CENTRE DU VILLAGE**

58

## 2.1 LE BOURG DE LIGNY

Le bourg de Ligny est construit sur une légère éminence dont le château et l'église occupent le sommet. Il est longé au sud par la RD 15 (rue de Cambrai) et traversé du nord au sud par la RD 16 (rue Ghisholm et rue Hyppolite Robert) qui inerve le bourg et dessert la poste, l'église, la salle des fêtes, le monument aux morts...

### 2.1.1 LE CENTRE BOURG

L'aménagement du centre bourg concerne principalement la rue P. Curie qui dessert les édifices publics (mairie, château, église...) et les commerces (garage, pharmacie, boucherie...) situés entre la RD 15 (place Salengro) et la RD 16 (place J. Jaurès).

Cette rue comporte 3 parties :

- une partie haute ou place de la mairie,
- une partie intermédiaire entre la mairie et la place Salengro,
- une partie basse correspondant à la place Salengro.

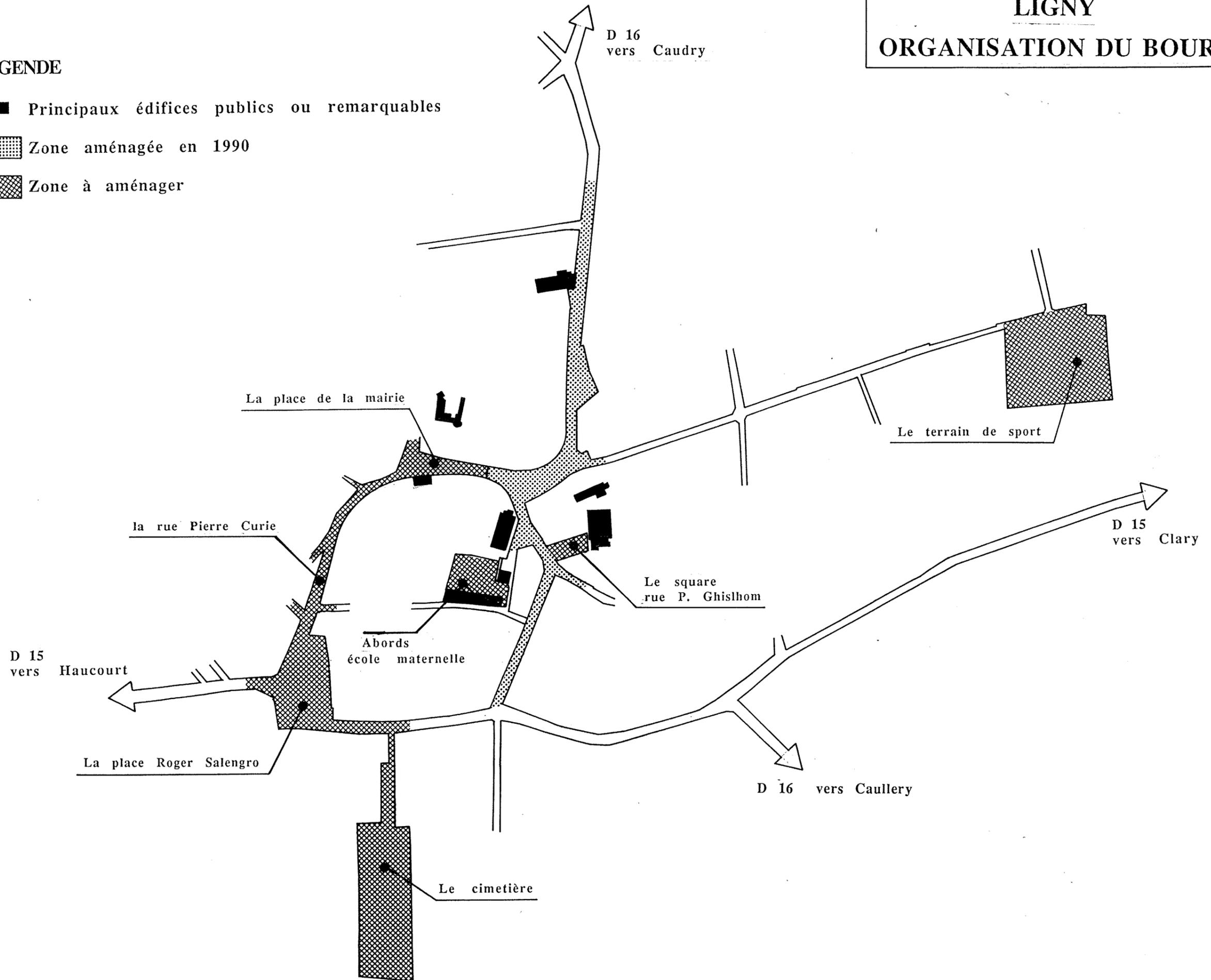
Cette opération s'étend également aux abords de l'école maternelle et au terrain situé entre la rue Ghisholm et la halle de sport.

# LIGNY

## ORGANISATION DU BOURG

### LEGENDE

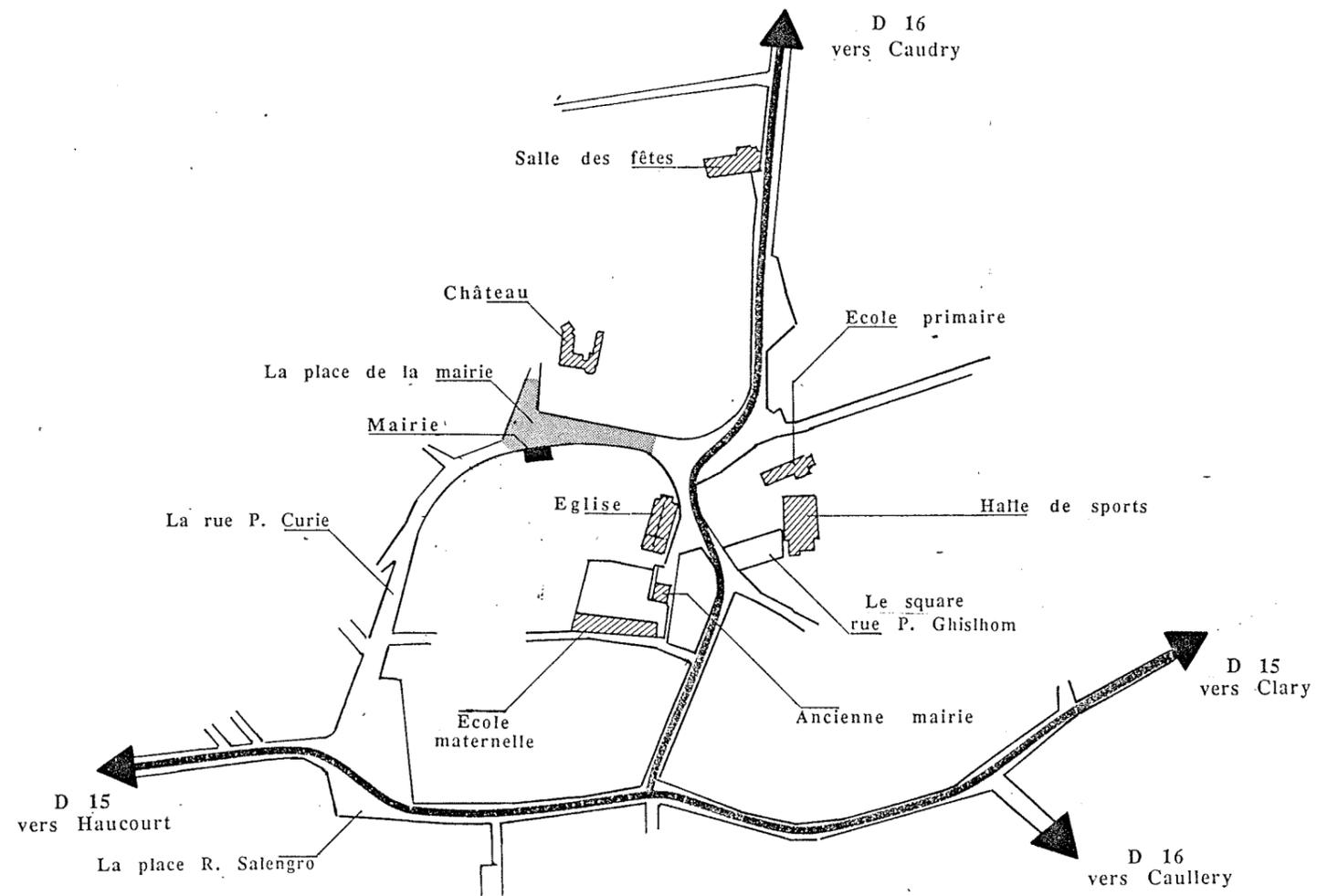
- Principaux édifices publics ou remarquables
- ▨ Zone aménagée en 1990
- ▩ Zone à aménager





**LEGENDE**

- ① Mairie
- ② Eglise
- ③ Château
- ④ Ecole maternelle et médiathèque
- ⑤ Ecole primaire
- ⑥ Halle de sport
- ⑦ Salle des fêtes



## A.1 LA RUE PIERRE CURIE/PLACE DE LA MAIRIE

### A.1.a Analyse du site

- LA PARTIE HAUTE proche des édifices publics et de la pharmacie est caractérisée par un écartement important entre les façades (de 13 à 25 m). L'espace disponible est actuellement peu valorisé : il constitue une sur largeur du trottoir contigu au mur du château et est occupé par un parking en face de la mairie et par des plates-bandes de peu d'intérêt.

#### LES BATIMENTS

Côté est, la rue est entièrement bordée par le mur du parc du château haut de 4 m et réalisé en "briques espagnoles".

Les bâtiments situés côté nord et côté est ne constituent pas un ensemble architectural homogène. La mairie en est l'élément le plus remarquable et doit être mise en valeur par les aménagements paysagers.

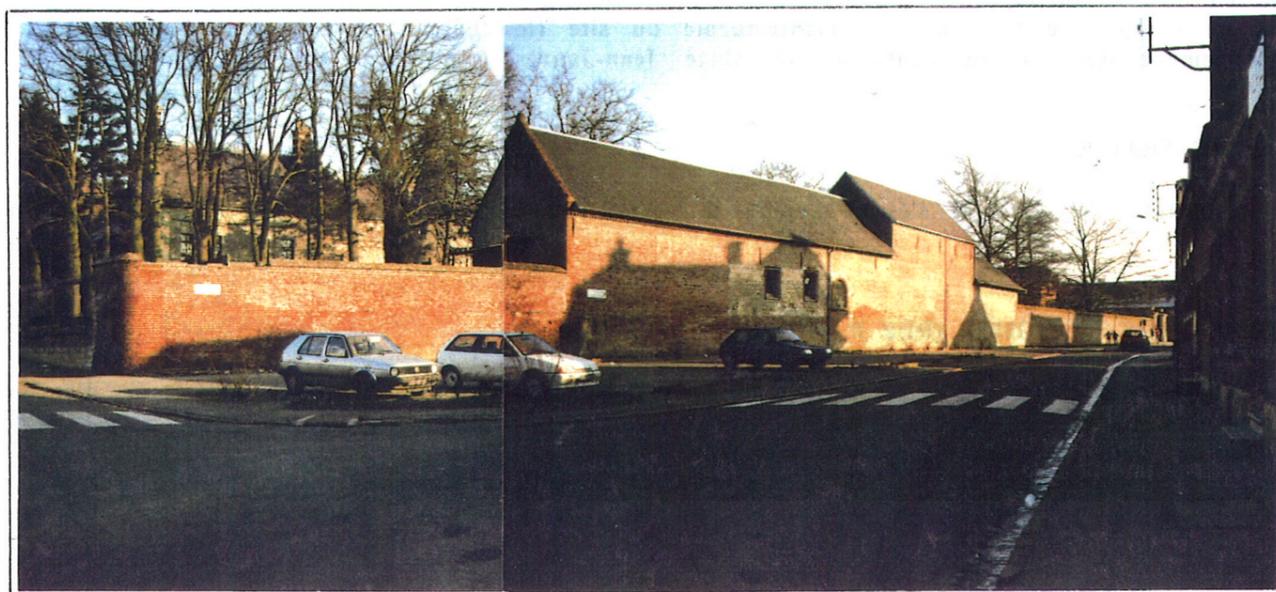
A l'extrémité de la rue, une série de garages inesthétiques font face à l'entrée du château.

#### LA VEGETATION

Dans la rue elle-même, les espaces verts se limitent à deux plates-bandes sans grande valeur situées au pied du mur du château et en bordure du parking, face à la mairie.

Les grands arbres du parc du château (hêtres, tilleuls...) apportent une note de verdure et une certaine solennité à ce lieu. Mais la hauteur du mur qui les sépare de la rue ne les rend bien perceptibles qu'avec un minimum de recul (jusqu'au parvis de l'église ou à la pharmacie).

Prises de vue



Les chaudes couleurs du mur du château font face à la mairie, les arbres du parc constituent le seul élément végétal perceptible sur le site.



La rue P. Curie s'élargit en arrivant devant la mairie pour former une véritable place. L'espace disponible constitue une aire de stationnement proche de la mairie et de la pharmacie.

## A.1.b Aménagements proposés

### PLACE DE LA MAIRIE

#### ESTIMATION SOMMAIRE (Hors voirie)

#### 1 - Minéralisation

1.1 Pavage - dallage (Placette mairie)	160 m <sup>2</sup>	750	120 000
1.2 Pavage (trottoir/voirie)	382 m <sup>2</sup>	500	191 000
1.3 Enrobé noir (trottoir)	631 m <sup>2</sup>	140	88 340
			399 340

#### 2 - Espaces verts

2.1 Terrassement	86 m <sup>2</sup>	45	3 870
2.2 Terre végétale	86 m <sup>3</sup>	80	6 880
2.3 Arbres tiges	15 u	2 000	30 000
2.4 Arbustes bas	217 m <sup>2</sup>	60	13 020
			53 770

#### 3 - Mobilier - Eclairage

3.1 Bancs	4 u	4 500	18 000
3.2 Corbeilles	3 u	1 500	4 500
3.3 Fontaine pierre		Forfait	200 000
3.4 Luminaires	12 u	15 000	180 000
			402 500

TOTAL H.T.	855 610,00
Honoraires 7 %	59 892,70
<b>TOTAL GLOBAL H.T</b>	<b>915 502,70</b>
T.V.A. 18.6 %	170 283,50
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>1 085 786,20</b>

#### LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Les objectifs visés par l'aménagement sont :

- La réorganisation de l'espace aux abords de la mairie (Parking).
- La mise en valeur de la mairie (Placette, fontaine ...).
- La prise en compte de la qualité architecturale du site (le château et son mur d'enceinte).
- Le prolongement des aménagements de la place Jean-Jaurès (traitement de sol, plantation).

#### LE PERIMETRE TRAITE

Il prend en compte l'espace qui s'étend depuis le portail du château au droit de la pharmacie soit un espace de 3000 m<sup>2</sup>

#### LE TRAITEMENT DE LA VOIRIE (RUE P. CURIE)

- Afin de libérer un espace conséquent face à la mairie, la voirie est déplacée côté mur d'enceinte du château.
- Ses dimensions (6 m) sont conservées.
- La circulation dans les deux sens est maintenue.
- Une zone de stationnement (21 à 23 places) est créée côté château en rapport avec l'espace disponible: parallèle à l'axe de la voirie (6 à 8 places) et en épi (15 places). Ces places sont délimitées à l'aide de bandes de pavés.

#### LE TRAITEMENT DES TROTTOIRS

- Le trottoir côté mairie (depuis l'église jusqu'à la mairie) :  
La nouvelle implantation de la voirie laisse place à un espace plus large pour les piétons (2m environ) délimité par une bordure.  
Le sol est traité en enrobé noir entrecoupé de bandes de pavage.
- Le trottoir côté château :  
Un bon tiers de son parcours est maintenu et dessert l'aire de stationnement.  
Le sol est traité en stabilisé entrecoupé de pavage au sol

#### LA PLACETTE DE LA MAIRIE

Cette placette permet de mieux identifier la mairie.  
Elle est animée par une fontaine aux lignes sobres et géométriques, en pierre naturelle (pierre bleue).  
Le traitement du sol est de qualité :

- Association de dalles de pierre naturelle de 0,50 x 0,50 et de pavés de granit ou porphyre 8 x 8 pour la trame.  
Ces bandes structurantes se prolongent sur la section de voirie face à la mairie pour signaler l'édifice public et inciter les automobilistes à ralentir.

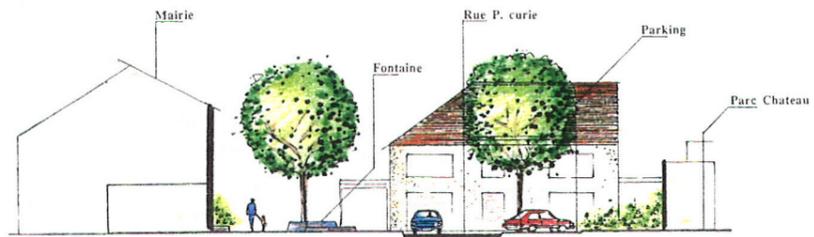
#### LES PLANTATIONS

- La plantation d'arbres à floraison remarquable (Gleditsia, Tilleul, Marronnier "Pavia") donne à ce lieu un aspect de mail.
- Leur positionnement des deux côtés de la voirie apaise l'aspect minéral et dépouillé du lieu sans masquer le mur d'enceinte du château ni gêner l'accès des riverains à leurs habitations (garages, portillons ...).
- Des plantes arbustives à floraison ou à feuillage persistant (1 m à 1.5 m de ht) couvrent l'espace résiduel le long du mur d'enceinte du château ou s'intercalent entre les aires de stationnement

#### LE MOBILIER URBAIN - L'ECLAIRAGE PUBLIC

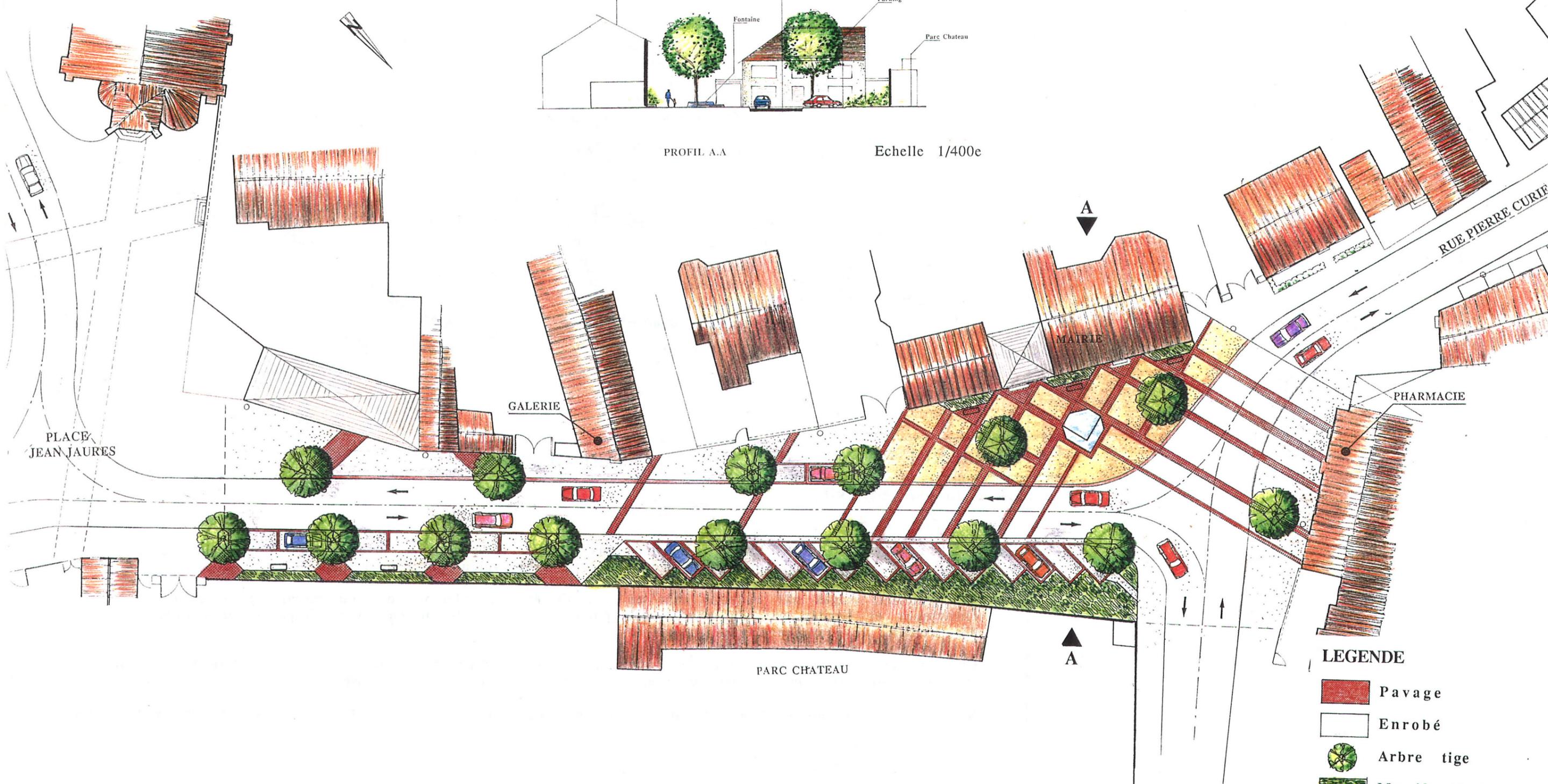
- Eclairage public : Compte tenu de la refonte de l'espace (voirie, parking ...) et de la qualité architecturale du lieu, plusieurs candélabres de style, distants de 15 à 20 m sont prévus pour parfaire l'aménagement.
- Bancs et poubelles : Implantation de deux bancs le long du mur du château, côté portail et sur la placette de la mairie (bancs en pierres de même nature que la fontaine).

LA RUE P. CURIE/ PLACE DE LA MAIRIE



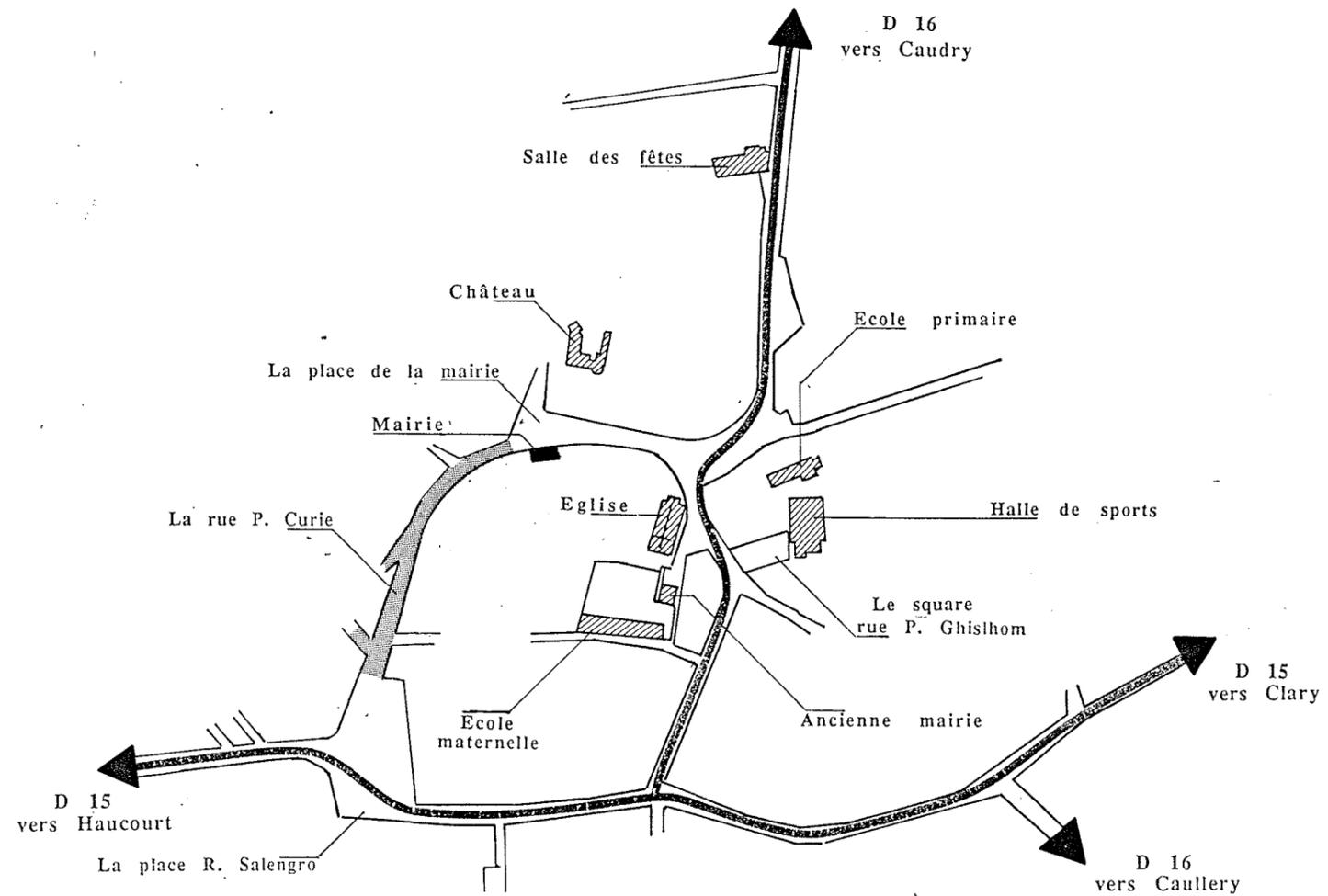
PROFIL A.A

Echelle 1/400e



- LEGENDE**
- Pavage
  - Enrobé
  - Arbre tige
  - Massif d'arbustes
  - Banc

Echelle 1/400e



## A.2 LA RUE PIERRE CURIE (PARTIE INTERMEDIAIRE)

### A.2.a Analyse du site

- LA PARTIE INTERMEDIAIRE, beaucoup plus étroite, descend de la mairie à la place Roger Salengro entre deux rangées d'habitations disparâtres et sans valeur architecturale.

Les trottoirs, exigus par endroits sont en mauvais état. Surplombés par un réseau dense de câbles électriques et bordés par de nombreuses portes cochères, ils offrent peu d'espaces susceptibles d'accueillir des aménagements paysagers.

Cette section de rue, sans aire de stationnement bien définie ne possède pour tout commerce qu'une station service et une boucherie-charcuterie dans sa partie la plus basse.

Sa fonction se réduit donc au transit des véhicules entre la partie haute de la ville et la rue de Cambrai.

## LA RUE PIERRE CURIE (PARTIE INTERMEDIAIRE)

### Prises de vue



En débouchant sur la place de la mairie la rue P.Curie s'ouvre sur le mur du parc du château et ses dépendances.  
◀ L'étroitesse et l'encombrement des trottoirs rendent la circulation des piétons difficile.



Dans sa partie centrale, la rue Pierre Curie présente une chaussée étroite, des trottoirs en mauvais état sans aire de stationnement bien définie et encombrés de poteaux électriques.



En remontant de la place Salengro, la rue Pierre Curie longe des édifices délabrés ou recouverts de panneaux d'affichage peu esthétiques. ▶

## A.2.b Aménagements proposés

### PARTIE INTERMEDIAIRE

#### ESTIMATION SOMMAIRE (Hors voirie)

<b>1 - Minéralisation</b>				
1.1 Pavage (trottoir/voirie)	210 m <sup>2</sup>	600	126 000	
1.2 Enrobé noir (trottoir)	603 m <sup>2</sup>	140	84 420	
			210 420	
<b>2 - Espaces verts</b>				
2.1 Terrassement	16 m <sup>2</sup>	45	720	
2.2 Terre végétale	16 m <sup>3</sup>	80	1 280	
2.3 Arbres tiges	16 u	1 500	24 000	
			26 000	
<b>3 - Mobilier - Eclairage</b>				
3.1 Luminaires	12 u	10 000	120 000	
			120 000	
TOTAL H.T			356 420,00	
Honoraires 7 %			24 949,40	
TOTAL GLOBAL H.T			381 369,40	
T.V.A. 18.6 %			70 934,70	
TOTAL T.T.C.			452 304,10	

#### LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

- Donner à la rue un caractère de voie principale desservant le centre du bourg.
- Lier les aménagements de la partie en amont (la mairie, l'église) à ceux de la partie en aval (place Roger Salengro, entrée du bourg) ( traitement de sol - plantation d'arbres tiges).

#### LE PERIMETRE TRAITE

Il prend en compte la section de voie et trottoirs depuis la station service-garage à la place de la mairie soit un linéaire de 200 m.

#### LE TRAITEMENT DE LA VOIRIE

- La largeur de la voirie est maintenue dans son état actuel.
  - La circulation dans les deux sens est conservée.
  - Des bandes de pavage transversales signalent à l'automobiliste les intersections des voies (au nombre de trois) et les principaux passages piétons.
- Ces bandes se prolongent sur les trottoirs et y dessinent un motif.

#### LE TRAITEMENT DES TROTTOIRS

- Les trottoirs reçoivent l'essentiel des aménagements de cette section intermédiaire de la rue P. Curie. Leur traitement doit permettre - outre le passage des piétons - Le stationnement des véhicules en rapport avec les servitudes d'accès aux habitations (garages, portillons...)
  - La solution ici retenue s'appuie sur le traitement de sol et les plates bandes pour plantation d'arbrisseaux tiges. Ces derniers structurent les aires de stationnement et ordonnent les motifs de pavage.
  - La dominante du matériau sur les trottoirs reste l'enrobé noir.
- Ce traitement de sol se prolonge au pied de la station service, ce commerce-atelier étant, avec la boucherie, l'un des seuls lieux d'animation de la rue.

#### LES PLANTATIONS

- La plantation d'arbrisseaux tiges à faible développement (quinze cerisiers et pommiers à fleurs) permet de structurer l'espace (voir plus haut) sans gêner l'ensoleillement des baies vitrées des habitations limitrophes.

#### MOBILIER URBAIN-ECLAIRAGE PUBLIC

- Eclairage public
- Considérée comme un axe de desserte principal, cette section de la rue P. Curie mérite un éclairage de qualité : des candélabres moins sophistiqués que sur la place de la mairie distants de 20 à 25 m (soit 12 unités).
- Mobilier urbain : rien à signaler.



RUE JEAN BAPTISTE LEBAS

RUE PIERRE CURIE

PHARMACIE

Mairie

GARAGE ET STATION SERVICE

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Arbrisseaux

Rue P. Curie

Aire de stationnement

PROFIL TYPE

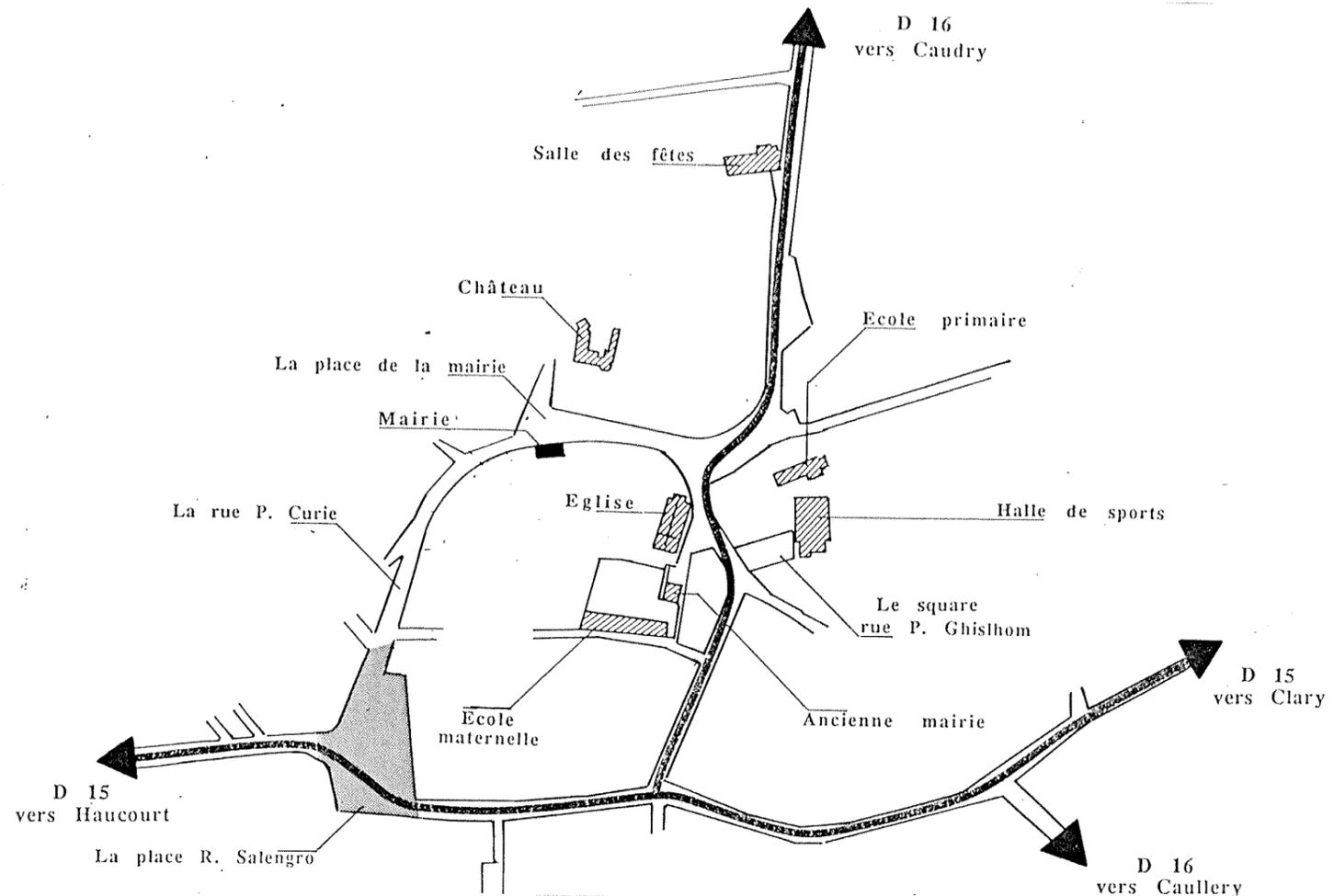
Echelle 1/400e

Echelle 1/500e

LEGENDE

- Pavage
- Enrobé
- Arbre tige

LA RUE PIERRE CURIE (PARTIE INTERMEDIAIRE)



### A.3 LA RUE PIERRE CURIE/PLACE SALENGRO

#### A.3.a Analyse du site

Cette place, la plus vaste de la commune, est située au point de rencontre de la RD 15 (rue de Cambrai), voie d'accès aux villages voisins, et de la rue Pierre Curie qui conduit au centre ville.

Il y a peu de commerces à proximité (une boucherie et une station service) mais la place devient elle-même un centre d'animation lors des fêtes annuelles.

Cet espace, très morcellé, comprend :

- Deux surfaces plantées situées de part et d'autre de la rue de Cambrai : un jeu de boules ombragé de tilleuls taillés, côté ouest, et une vaste aire centrale bordée de tilleuls et de marronniers majestueux, côté est.

De forme presque triangulaire et en légère pente (2%), cette dernière est en partie recouverte par un revêtement bétonné très dégradé.

- Des voies de desserte des habitations en bordure sud et ouest de la place.
- Des espaces résiduels à ses extrémités.

La place est entourée par des habitations d'intérêt architectural inégal:

- Dans sa partie haute, ce sont des murs aveugles, un garage et une maison abandonnés avec un jardin en friche...
- Côté nord, un long mur en partie constituée de plaques de béton.
- Le reste de l'espace est bordé d'une suite désordonnée de maisons individuelles et de jardinets.

Prises de vue



La rue de Cambrai divise la Place Roger Salengro en deux espaces : le jeu de boules encadré par deux rangées de tilleuls sévèrement taillés et l'espace central ombragé par des arbres séculaires.



La place Salengro est longée par la RD 16, son extrémité est environnée d'habitations délabrées, les revêtements de sol sont eux aussi très dégradés.

## A.3.b Aménagements proposés

### PRINCIPES D'AMENAGEMENT

\* Réorganiser ce vaste espace suivant les différentes fonctions remplies par la place

Le projet distingue trois sous-ensembles :

- L'espace à l'ouest de la D 15 ou partie basse (Placette arborée, jeux de boules).
- L'espace intermédiaire ou esplanade (lieu pour la fête annuelle).
- L'espace Est ou partie haute (podium, aire de repos, espace planté récréatif).

\* Renforcer l'animation et embellir la place qui constitue la porte verte à l'ouest du bourg

### PERIMETRE TRAITE

Il prend en compte l'espace allant de la station service à l'est, aux habitations près du double alignement de tilleuls et de la rue P. Curie aux habitations situées au sud de la place.  
C'est un espace quasi trapézoïdale de 50 x 100 m soit 5 000 m<sup>2</sup>.

### TRAITEMENT DE LA VOIRIE ET DES TROTTOIRS

- LA RUE P. CURIE :

Maintien du profil et des dimensions actuelles de la rue et du trottoir ouest.

Ce trottoir d'une largeur de 2,50 m est traité en enrobé alterné de bandes de pavage.

Plantation d'arbres tiges d'espèces identiques aux arbres de la place Salengro (Tilleuls ...).

- Création d'un trottoir d'au moins 1,20 m de large, côté place Salengro, et de deux passages piétons principaux (dont l'un se prolonge sur la rue de Cambrai).

Le traitement de sol est unifié à celui de la place : Calpinage de pavage sur dominante d'enrobé noir.

- Le prolongement de ce trottoir à la rue L. Dollez reçoit un traitement identique au trottoir nord : plantation de Tilleuls, enrobé et bandes de pavage.

### LA RUE DE CAMBRAI/RD 15

Principal axe routier du bourg, son profil et ses dimensions sont maintenus :

- Réalisation d'un trottoir d'environ 1,20 m de large côté place et d'un passage piéton qui traverse cette voie suivant l'axe médian de la place..

Il relie la "placette" ouest à l'esplanade dont les caractéristiques de sol sont identiques au trottoir de la rue P. Curie côté place Salengro.

- La voie de desserte côté ouest en frange de la placette : maintien de son profil et de ses dimensions.

- La voie de desserte à l'extrémité sud de la place :

Cette voie dégradée dessert quelques habitations. Sa réfection totale et l'emprise disponible permet la création de deux trottoirs d'1 m de large, de part et d'autre de la voie elle-même large de 4,6 m à 4,80 m.

Cette voie est interrompue dans sa partie haute par une aire de retournement. Seul un chemin piéton stabilisé subsiste au-delà. L'espace ainsi libéré est couvert d'arbustes persistants (2 à 2,5 m de ht) masquant les murs disgracieux de l'habitation voisine délabrée.

## LA PLACE ROGER SALENGRO (PLACE - TROTTOIRS - PASSAGES PIETONS)

### ESTIMATION SOMMAIRE (Hors voirie)

#### 1 - Minéralisation

1.1 Pavage (trottoir/voirie)	800 m <sup>2</sup>	600	480 000
1.2 Enrobé noir (trottoir)	1780 m <sup>2</sup>	140	249 200
1.3 Podium	51 m <sup>2</sup>	1 500	76 500
1.4 Muret (préfa.)	300 ml	1 000	300 000
1.5 Marche	51 ml	800	40 800
		<b>1</b>	<b>146 500</b>

#### 2 - Espaces verts

2.1 Terrassement	707 m <sup>2</sup>	45	31 815
2.2 Terre végétale	2820 m <sup>3</sup>	80	225 600
2.3 Arbres tiges	707 u	60	42 420
			<b>299 835</b>

#### 3 - Mobilier - Eclairage

3.1 Bancs	15 u	2 500	37 500
3.2 Corbeilles	6 u	1 500	9 000
3.3 Borne fontaine		Forfait	60 000
3.4 Luminaires	10 u	12 000	120 000
			<b>226 500</b>

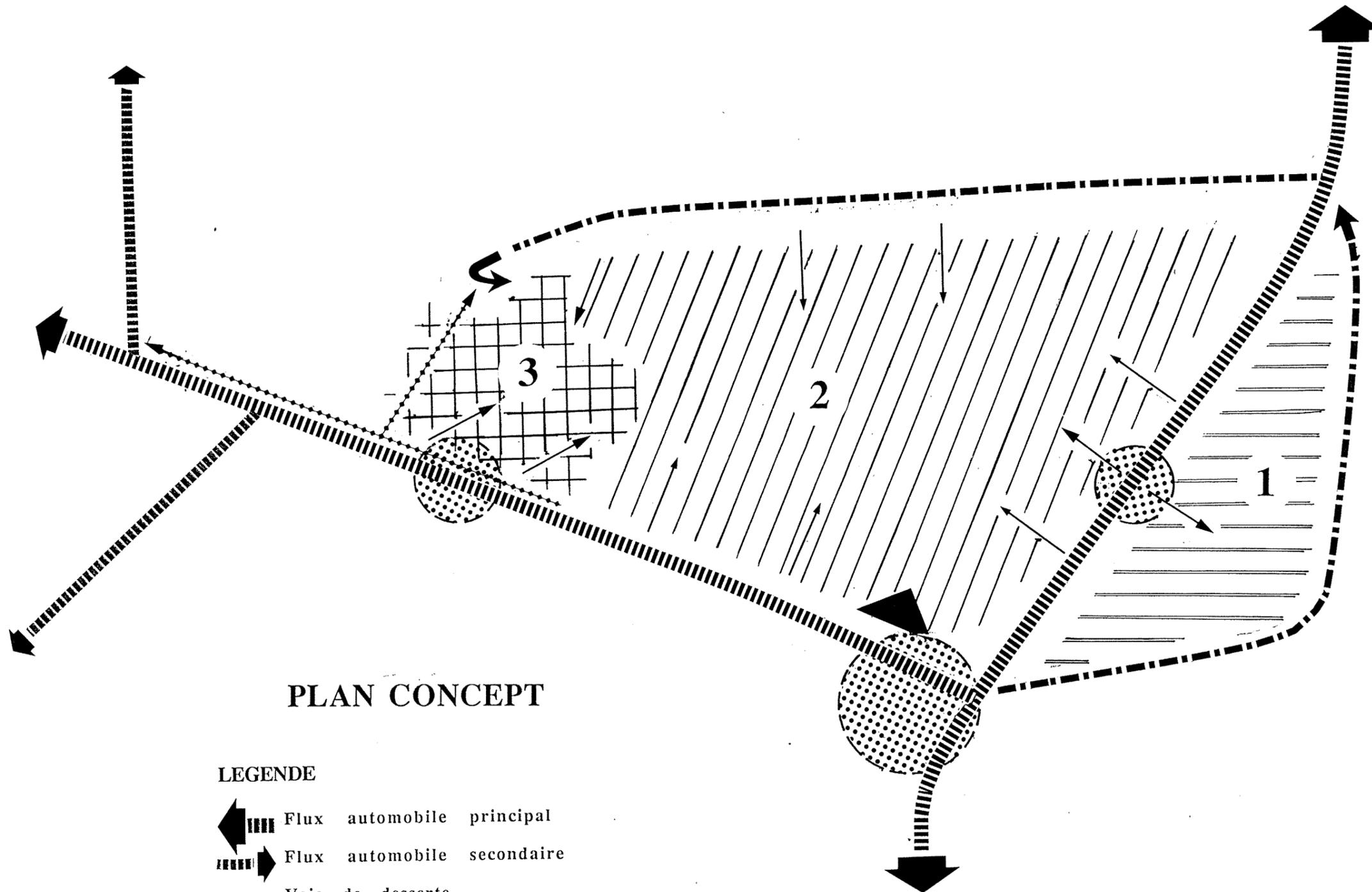
TOTAL H.T. 1 672 835,00

Honoraires 7 % 117 098,45

**TOTAL GLOBAL H.T 1 789 933,45**

T.V.A. 18.6 % 332 927,62

**TOTAL T.T.C 2 122 861,07**

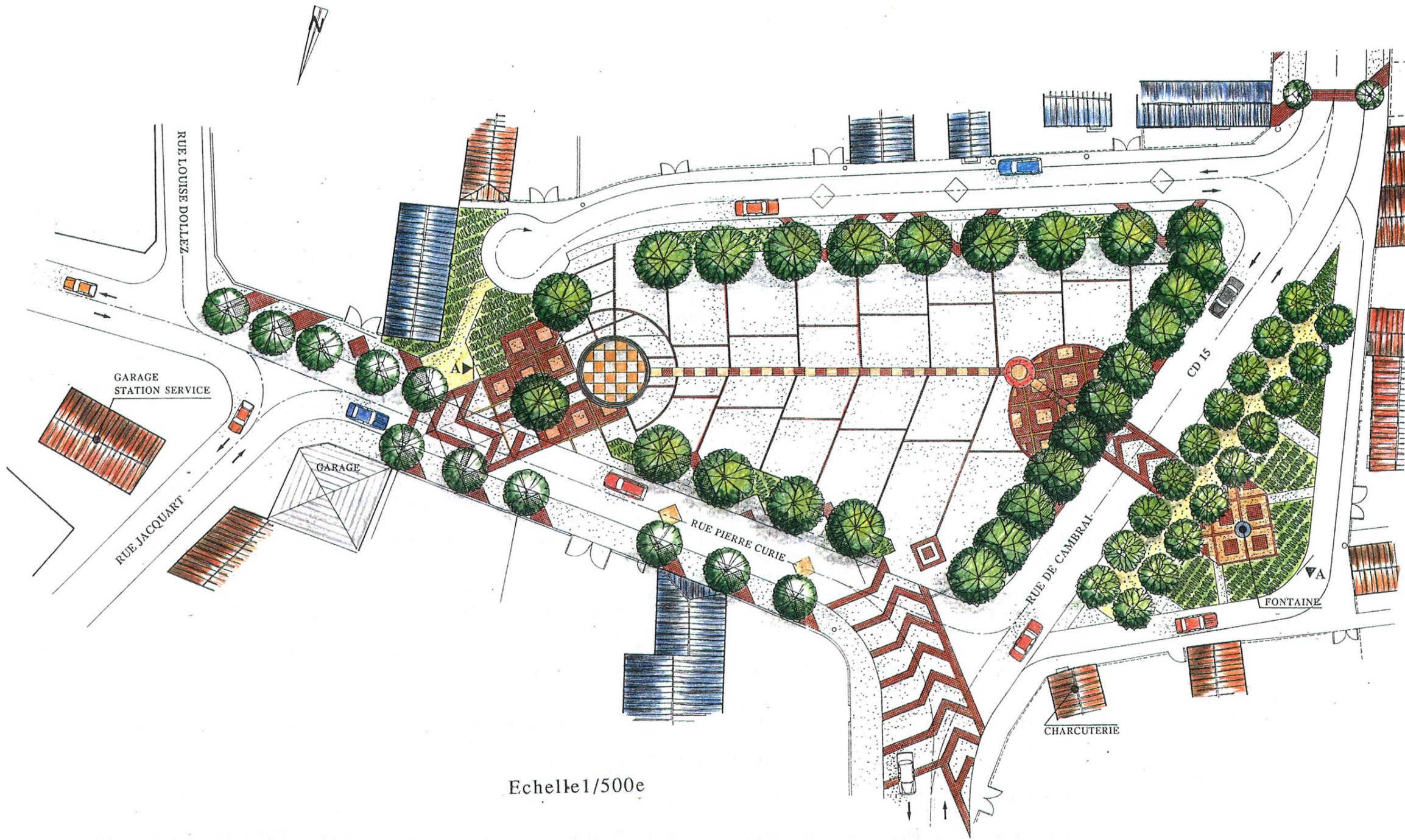


## PLAN CONCEPT

### LEGENDE

-  Flux automobile principal
-  Flux automobile secondaire
-  Voie de desserte
-  Accès véhicules lourds
-  Accès piétons
-  Liaison piétonne
- 1 Sous ensemble placette
- 2 Sous ensemble esplanade
- 3 Sous ensemble podium
-  Lieu de conflit autos/piétons

LA RUE PIERRE CURIE/PLACE SALENGRO



Echelle 1/500e

- LEGENDE**
- Jeux de boules
  - Pavage
  - Enrobé
  - Podium
  - Arbre existant
  - Arbre tige
  - Massif arbustif
  - Banc



PROFIL A-A  
Echelle 1/400e

## Aménagements proposés (suite)

### AMENAGEMENT DES TROIS SOUS ESPACES

#### L'ESPACE A L'OUEST DE LA RD 15 OU PLACETTE BASSE (= 550 m<sup>2</sup>)

Cette placette arborée de deux beaux alignements de Tilleuls, longe la rue de Cambrai,

- Les jeux de boules sous les Tilleuls sont maintenus.
- Une petite aire de repos équipée d'une borne fontaine et de deux bancs pour les randonneurs, occupe la partie centrale de l'espace résiduel.

Le traitement de sol est rustique (stabilisé et motifs de pavés), l'espace restant étant planté d'arbustes (0,60 m à 1,20 m ht nécessitant un faible entretien (symphorine, cornouiller...).

#### L'ESPACE INTERMEDIAIRE OU ESPLANADE

Cette place ou esplanade arborée de majestueux tilleuls et marronniers doit constituer un des espaces les plus attrayant du bourg et ne pas être qu'un lieu occupé occasionnellement par les fêtes annuelles.

- Le traitement de sol a retenu l'essentiel de notre réflexion.

Il s'agit d'une trame géométrique aux multiples motifs réalisés en pavage sur dominante d'enrobé noir.

- Des motifs particuliers définissent :

- soit l'accès principal (véhicules lourds)
- soit la liaison des deux sous-ensembles : partie basse (la placette), partie haute (le podium).
- Des murets (éléments préfabriqués en béton) de 0,50 à 0,70 ht rattrapent la différence de niveau constatée entre le pied des arbres séculaires et les voies périphériques ou la place.

La pente générale de la place étant ramenée à 1% (la partie basse est surélevée).

- Les accès : les piétons y accèdent latéralement par des plans inclinés ou par trois petits escaliers d'aspect plus architectural (rue de Cambrai).

Le passage actuel pour les véhicules lourds est préservé (en bas de la place).

- Les plantations : les murets délimitent quelques jardinières sous les arbres (2 m de large). Celles-ci sont couvertes de plantes supportant l'ombrage (Lierre, Lonicera pileata).
- Quelques bancs (6 à 8) s'adossent aux jardinières côté place.

#### L'ESPACE EST OU PARTIE HAUTE

C'est l'espace le plus proche du centre du bourg. Il reçoit le podium, principal élément d'animation de la place.

- Le podium est surélevé d'environ 0,90 m ht, et ceinturé de trois emmarchements.

Les matériaux utilisés pour sa réalisation sont la pierre naturelle en placage sur une forme de béton.

- Le traitement au sol reprend les grandes lignes et les matériaux de l'esplanade.
- Les accès : le lieu est largement ouvert sur la rue P. Curie, l'accessibilité est ainsi facilitée et l'espace mieux appréhendé.

- Quatre ou cinq bancs sont prévus le long des massifs arbustifs à créer.

Deux jeux pour jeunes enfants (4 à 5 ans) de type "Kompan" sont positionnés dans l'espace le mieux ensoleillé.

- L'éclairage (sur l'ensemble de la place).

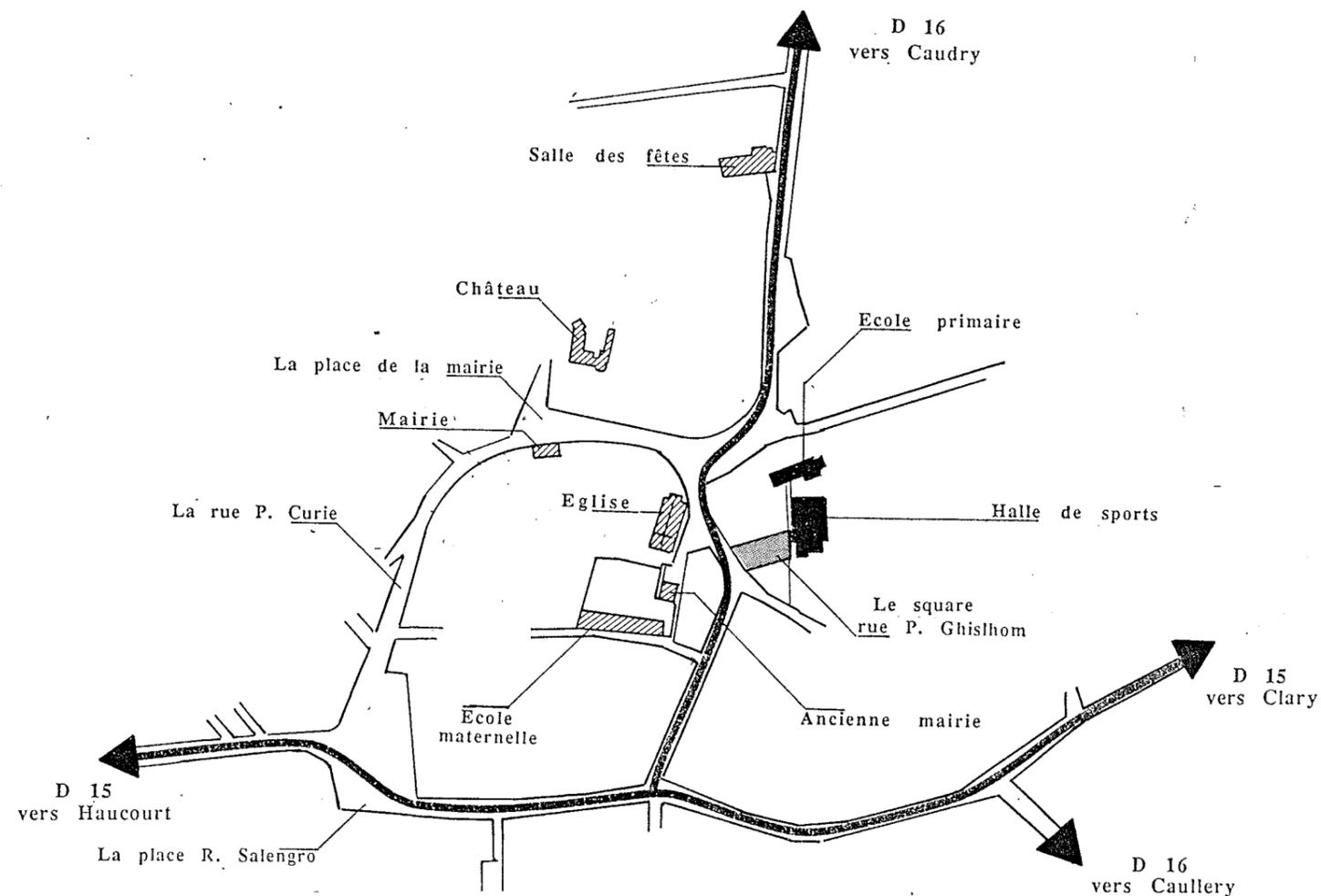
- Les voies principales : seule la rue P. Curie reçoit des luminaires (en prolongement de la partie intermédiaire qui va jusqu'à la place de Mairie).

- L'éclairage existant est maintenu sur la rue de Cambrai et les voies de desserte.

- La place : sur la partie haute (équipée du podium), quatre ou cinq candélabres (du type de la place de la mairie) sont prévus et rendent le lieu plus accueillant.

ESTIMATION GLOBALE DES TRAVAUX DE LA RUE P. CURIE

	Minéralisation	Espaces verts	Mobilier Eclairage	TOTAL H.T	Honoraires 7 %	TOTAL H.T GLOBAL	TVA. 18.6%	TOTAL TTC
Place de la Mairie	399 340,00	53 770,00	402 500,00	855 610,00	59 892,00	915 502,70	170 283,50	1 085 786,00
Partie intermédiaire	210 420,00	26 000,00	120 000,00	356 420,00	24 949,40	381 369,40	70 934,70	452 304,10
Place R. Salengro	1 146 500,00	299 835,00	226 500,00	1 672 835,00	117 098,45	1 789 933,45	332 927,62	2 122 861,07
<b>TOTAUX</b>	<b>1 756 260,00</b>	<b>379 605,00</b>	<b>749 000,00</b>	<b>2 884 865,00</b>	<b>201 940,55</b>	<b>3 086 805,55</b>	<b>574 145,82</b>	<b>3 660 951,27</b>



## B. LE SQUARE RUE GHISLHOM

### B.1. Analyse du site

Ce terrain occupe un emplacement privilégié au coeur de la ville : situé à proximité de l'école, il "s'interpose" entre la salle de sports et la rue Ghisholm.

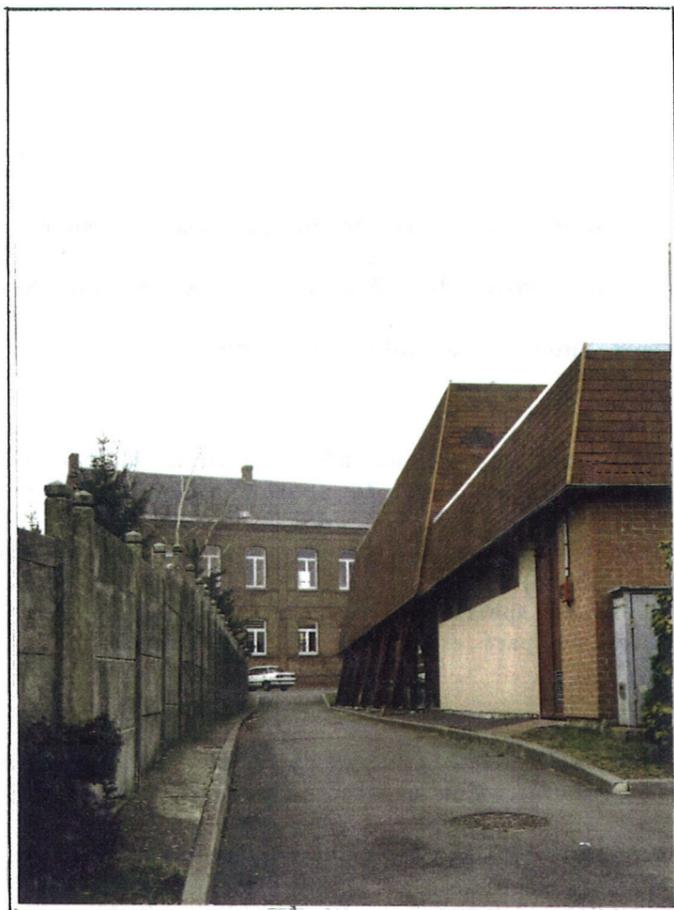
Son aménagement devrait permettre de relier plus directement la salle de sports et l'école avec le centre du bourg et transformer ce lieu en aire de rencontre et de détente pour la population du quartier.

Dans l'état actuel, ce terrain apparaît comme une surface rectangulaire entièrement dénudée et presque complètement entourée de murs aveugles.

Il y a 3 m de dénivelé entre le fond de la parcelle et le chemin d'accès à l'école qui longe la halle de sports.

LE SQUARE RUE GHISLHOM

Prises de vue



◀ Le chemin menant à l'école passe entre la halle de sports et le mur en plaques de béton qui domine le futur terrain de jeux.



L'emplacement destiné au futur terrain de jeux est entouré de murs aveugles. Il y a une forte dénivellée entre le fond du terrain et le chemin de l'école qui passe derrière le mur en plaques de béton.

## B.2 Aménagements proposés

### SQUARE - RUE GHISLHOM (Sauf accès piéton rue J.J. Rousseau)

#### ESTIMATION SOMMAIRE

<b>1 - Travaux préalables</b>			
1.1 Terrassement généraux	600 m2	60	36 000
			36 000
<b>2 - Minéralisation</b>			
2.1 Pavage et dallage.	357 m2	650	232 050
2.2 Stabilisé	194 m2	60	11 640
2.3 Enrobé noir	79 m2	140	11 040
2.4 Muret (briques)	20 ml	1200	24 000
2.5 Marches	190 ml	800	152 000
			430 750
<b>3 - Espaces verts</b>			
3.1 Terrassement	110 m2	45	4 950
3.2 Terre végétale	110 m3	80	8 800
3.3 Arbres tiges	12 u	2000	24 000
3.4 Arbustes	275 u	60	16 500
			54 250
<b>4 - Mobilier - Eclairage</b>			
4.1 Bancs	11 u	2 500	27 500
4.2 Corbeilles	4 u	1 500	6 000
4.3 Fontaine		Forfait	120 000
4.4 Luminaires	8 u	10 000	80 000
4.5 Pergola	54 m2	800	43 200
4.6 Jeux d'enfants "type Kompan"	6 u	15 000	90 000
			366 700
TOTAL H.T.			761 700,00
Honoraires 7 %			53 319,00
T. GLOBAL H.T			815 019,00
T.V.A 18.6 %			151 593,50
TOTAL T.T.C.			966 612,50

#### PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Ils s'articulent sur trois idées principales :

- Axe de passage pour les piétons, le square doit relier directement la salle de sports et l'école primaire au centre bourg.
- Ce lieu est privilégié par sa situation (proximité des écoles et des places. Ses équipements (jeux enfants, mobilier...) doivent le rendre attractif.
- La transparence de l'aménagement doit mieux intégrer la halle de sports .

#### LE PERIMETRE TRAITE

Ce terrain parfaitement rectangulaire s'étend sur une surface de 600 m2 entre la rue Ghisholm et la halle de sports. Il se complète d'un appendice (frange du parking de la halle de sports) d'une superficie de 200 m2.

On distingue deux sous-ensembles :

- L'axe de liaison piétons structurant l'aménagement avec ses escaliers et ses espaces de dégagement appelés :
  - Placette en aval (près de la rue Ghisholm)
  - Belvédère en amont (près de la halle de sports)
- Les aires de jeux enfants ou de repos situées de part et d'autre de l'axe piéton.

#### L'AXE DE LIAISON

On accède depuis la rue Ghisholm à une placette à deux niveaux, délimitée par un escalier circulaire et concave.

- La partie basse est animée par une borne fontaine. Cet espace dessert les aires de jeux situées latéralement et la promenade.
- La promenade, longue d'environ 20 m, est saccadée de trois petits escaliers. Elle est recouverte d'une pergola végétalisée.
- Le piéton est dirigé vers l'escalier à deux volées de marches du belvédère situé au pied de la halle de sports. La différence de niveau importante (4m) entre la rue Ghisholm et la halle des sports est ainsi franchie graduellement et en douceur.

#### LES AIRES DE JEUX OU DE REPOS

Au nombre de six, elles sont situées latéralement à la promenade : quatre espaces sont équipés de jeux pour enfants de 6/8ans. Deux autres, proches du belvédère, sont prévus pour les jeunes mères et les bambins. Leurs accès est rendu plus facile par la création d'une allée en pente douce depuis la rue J.J. Rousseau (extension envisagée de l'aménagement).

#### LE TRAITEMENT DE SOL

Le sol des placettes et de la promenade est traité d'un calpinage constitué de dalles de pierres bleues et de motifs de briques.

Un revêtement stabilisé est prévu pour les aires de jeux.

La brique de type "Kerawill" est choisie pour le parement des marches d'escalier et les murets de soutènement.

#### LES PLANTATIONS

Deux alignements d'arbres tiges à moyen développement (marronniers "PAVIA") accentuent la lecture longitudinale du lieu et masquent les habitations voisines. Les massifs d'arbustes à floraison développent les différentes aires de jeux. La pergola est couverte de glycines à fleurs bleues.

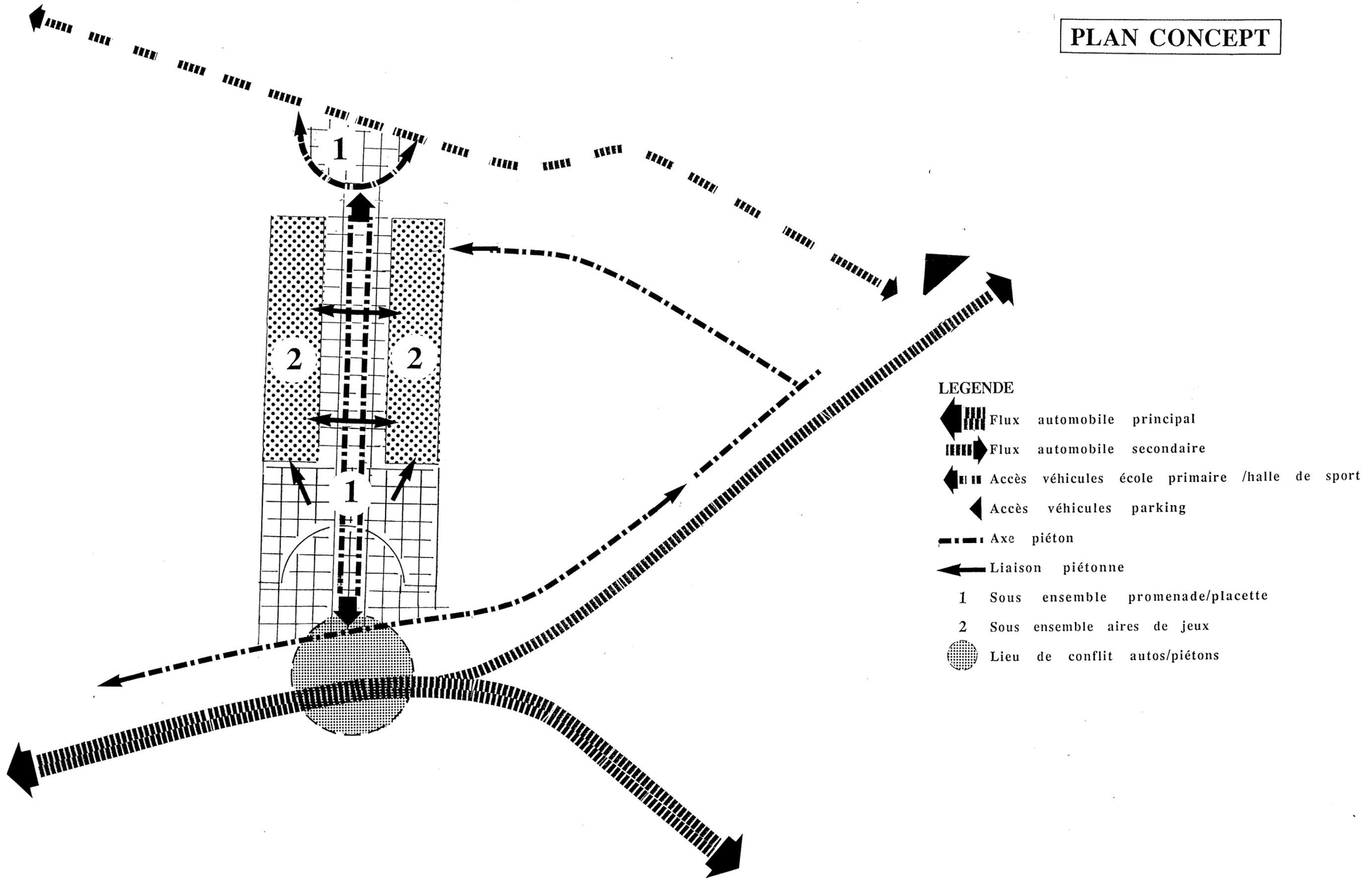
#### LE MOBILIER URBAIN - L'ECLAIRAGE PUBLIC

- 12 bancs et 6 jeux pour enfants équipent l'aménagement (les jeux enfants sont de type Kompan intéressant pour leur solidité et leur "design").
- La pergola est construite en bois traité et peint de couleur vive (rouge, bleu..).

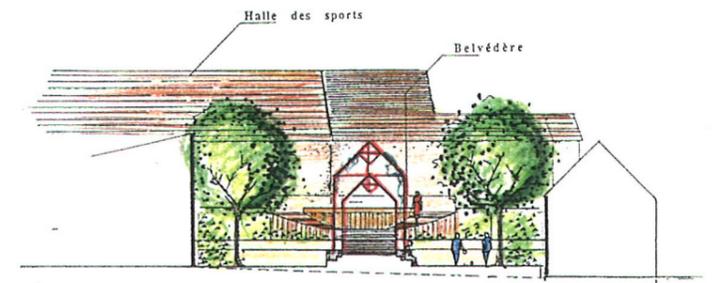
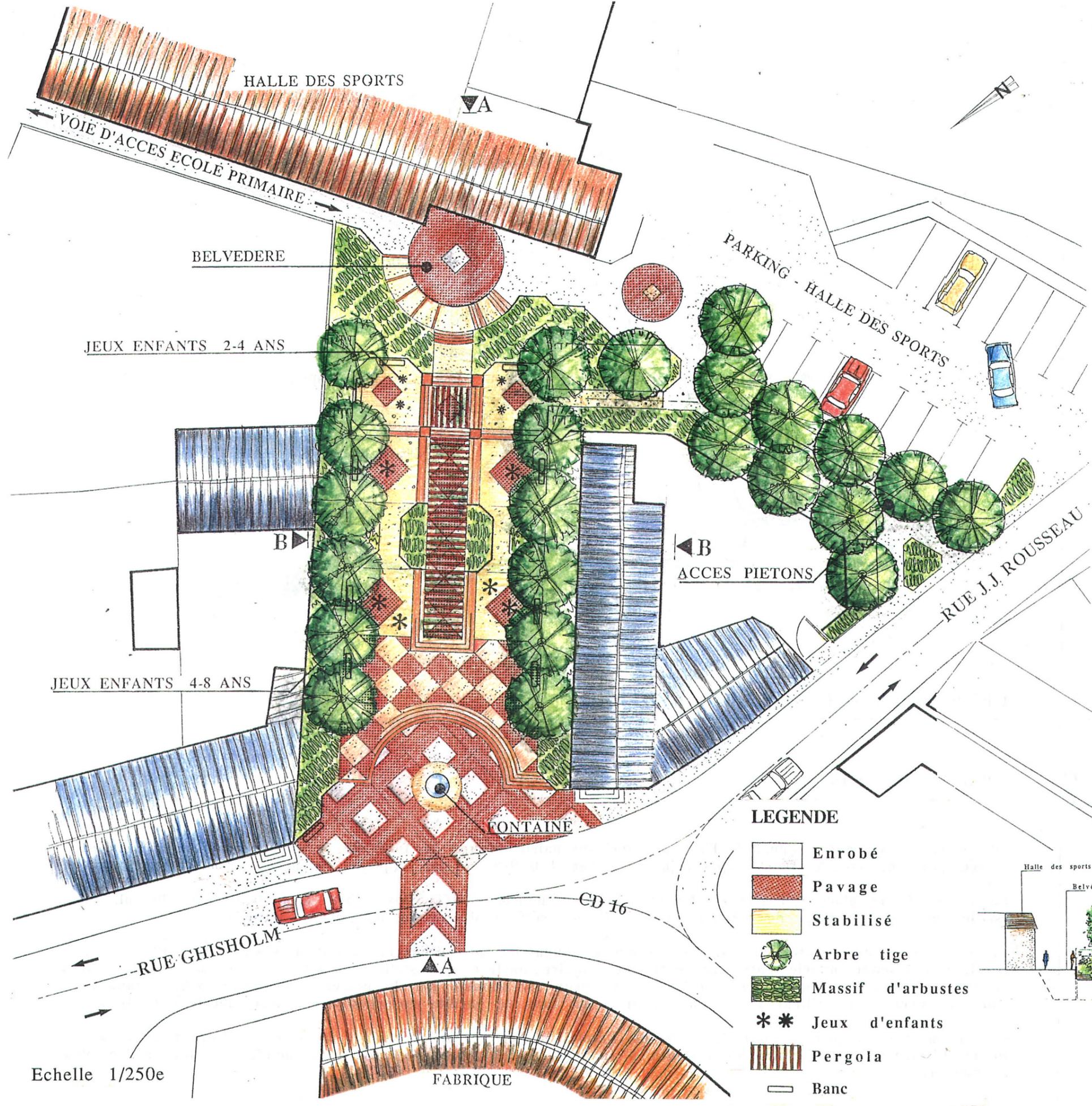
L'éclairage

L'implantation de 8 luminaires doit éclairer le lieu, le rendant ainsi plus accessible et sécurisant le soir aux piétons (trajet école primaire).

# PLAN CONCEPT



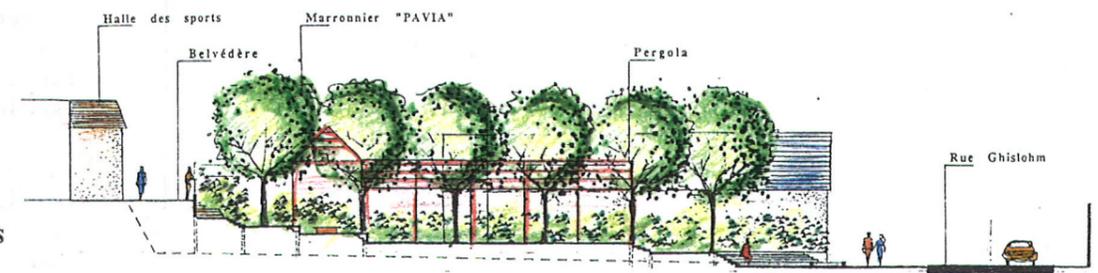
# LE SQUARE RUE GHISLHOM



PROFIL B-B

## LEGENDE

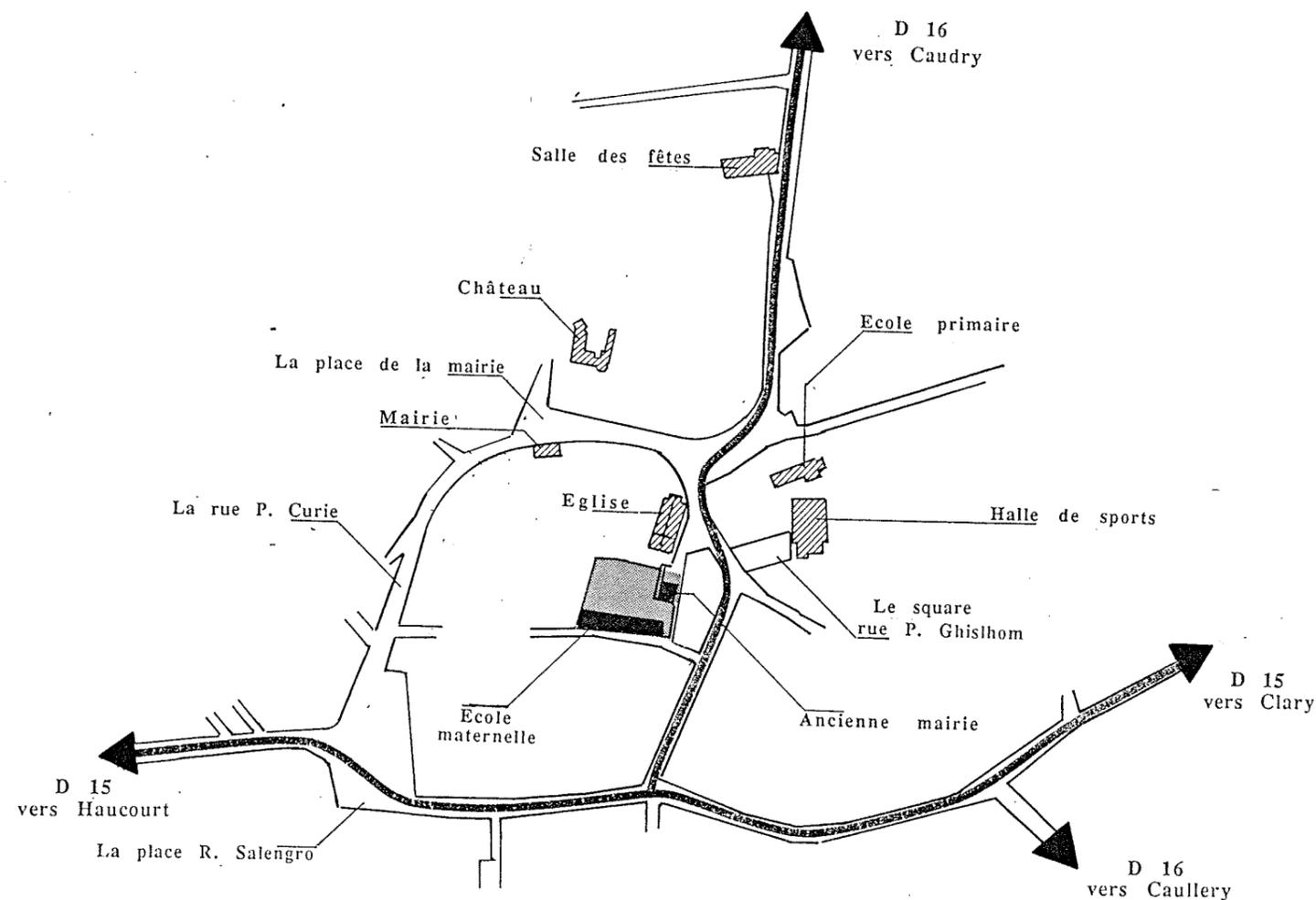
-  Enrobé
-  Pavage
-  Stabilisé
-  Arbre tige
-  Massif d'arbustes
-  Jeux d'enfants
-  Pergola
-  Banc



PROFIL A-A

Echelle 1/400e

Echelle 1/250e



## C. LES ABORDS DE L'ECOLE MATERNELLE

### C.1 Analyse du site

Située en retrait par rapport à l'église, l'ancienne mairie occupe le fond de la place du 8 mai. Elle est longée par une étroite venelle qui rejoint la rue L. Dollez et par laquelle on accède à l'école maternelle.

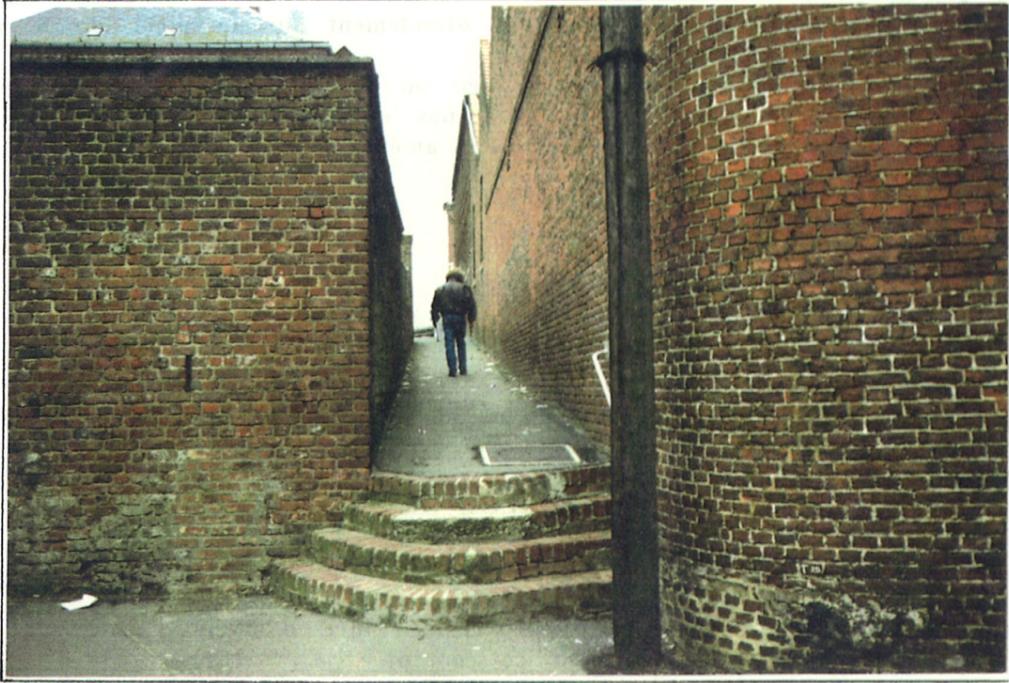
La partie de la place qui s'étend devant l'ancienne mairie a déjà fait l'objet d'un traitement de sol. Elle est bordée par des murs de briques où sont inclus, côté nord, des latrines et un poste de gaz.

La cour de l'école maternelle est de forme rectangulaire et recouverte d'un simple enrobé. Elle s'étend derrière l'ancienne mairie entre un bâtiment scolaire austère qui s'étire le long de la rue Louise Dollez, et un haut mur de brique. La sévérité de ces lieux est adoucie par la présence de beaux arbres dans la cour de l'école (un tilleul et un marronnier) et dans le jardin du presbytère situé derrière l'église.

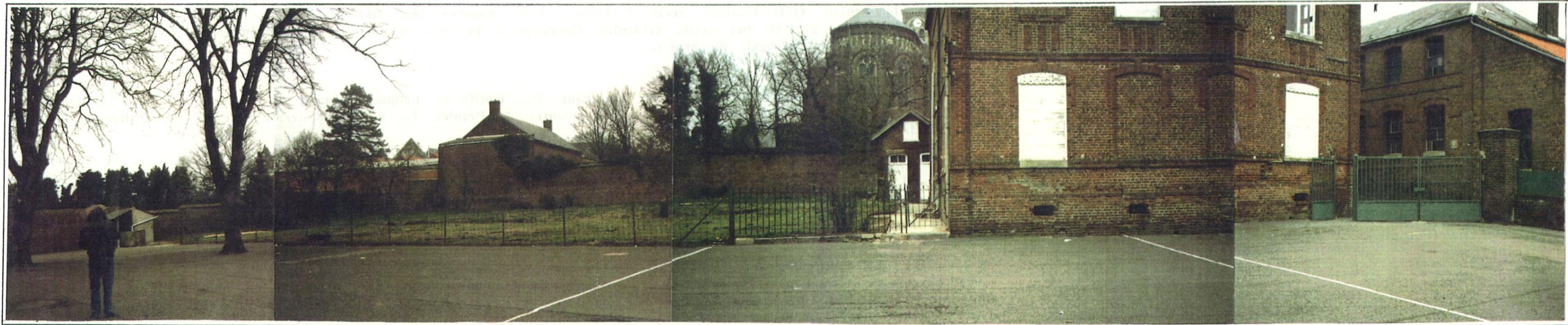
Les aménagements prévus pour la cour de l'école, le terrain en friche et la venelle viseront donc à briser l'isolement de ces espaces destinés à la jeunesse et à les végétaliser de manière à les rendre plus attrayant

**LES ABORDS DE L'ECOLE MATERNELLE**

**Prises de vue**



◀ Rue Louise Dollez, entrée de la venelle qui s'insinue entre les murs de briques de la fabrique et de l'école maternelle pour rejoindre la place du 8 mai.



La venelle est le seul accès à la cour de l'école maternelle qui s'ouvre derrière l'ancienne mairie. Son horizon est limité par les hauts murs de briques des propriétés voisines dont l'austérité s'ajoute à la monotonie du revêtement du sol.

## C.2 Aménagements proposés

### PRINCIPES DE L'AMENAGEMENT

Cet aménagement a trois objectifs principaux :

- Permettre le désenclavement de l'école maternelle. Celle-ci s'ouvrant directement sur la place du 8 mai (le mur de l'ancienne mairie étant supprimé).
- Prolonger les aménagements entrepris dans le centre bourg à ce lieu où se juxtaposent l'ancienne mairie et l'école maternelle et mieux intégrer l'ancienne mairie dont la fonction n'est pas encore définie (centre aéré).
- Rendre l'espace de la cour d'école maternelle plus attrayant, les aménagements (jeux et plantations) favorisant l'éveil des enfants à l'environnement.

### PERIMETRE TRAITE

Les aménagements concernent :

- La cour de l'école maternelle d'une superficie de 1 060 m<sup>2</sup>.
- L'espace de 1200 m<sup>2</sup> qui jouxte l'ancienne mairie
- La venelle d'environ 223 m<sup>2</sup>.

Trois sous-ensembles sont ici considérés :

- L'espace situé à droite de l'ancienne mairie. Il doit constituer la nouvelle "porte" d'accès à l'école maternelle.
- La cour de l'école maternelle agrandie du terrain adjacent.
- La venelle et l'entrée de service.

### LA PLACETTE D'ACCES A L'ECOLE MATERNELLE

Cette placette légèrement en retrait ouvre l'espace "école maternelle" sur la place du 8 mai. Une pergola-abri doit abriter les parents des intempéries lors de la sortie "des classes".

Cette pergola-abri de forme circulaire se prolonge dans la cour d'école, l'idée d'ouvrir l'école sur le centre bourg est ainsi renforcée, la trame au sol et les plantations affirment ce concept.

Une clôture végétale (1,5-1,8m) sépare la cour d'école de l'espace public.

### LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE

La placette d'entrée constitue le noyau de la trame du sol. De ce lieu s'organisent plusieurs espaces circulaires, équipés de jeux, animés de mouvements de sol ou simplement engazonnés, la surface d'enrobée demeure dominante (pour une raison de coût).

### LA VENELLE DE L'ENTREE DE SERVICE

Auparavant, la venelle était l'unique accès à l'école. Elle conserve son rôle de liaison piétonne, mais sa partie haute, la plus large, permet aux petits véhicules d'accéder à la cour d'école, le portail pourrait être repositionné en accord avec la trame générale du projet.

### LE TRAITEMENT AU SOL

Comme décrit précédemment l'enrobé noir est dominant. Des motifs de briques animent ce manteau gris et monotone, sur la placette d'accès et l'un des rayons (vers le centre de l'école). La venelle pourrait recevoir un traitement de sol similaire.

### LES PLANTATIONS

Ce lieu est actuellement presque dépourvu de végétation (2 marronniers). 27 arbres tiges à moyen développement (tilleuls, érables) ceinturent l'ensemble de l'aménagement dissimulant les murs et les toits des bâtiments voisins. Des massifs d'arbustes à feuillage persistant ou à floraison (sans fruits nocifs) couvrent les espaces aux pieds des murs.

### LE MOBILIER DE PLEIN AIR - L'ECLAIRAGE PUBLIC

- La pergola-abri, s'articulant sur la placette d'accès et la cour d'école est construite en bois traité et peint de couleurs vives (rouge, bleu, vert) comme le portail de l'entrée principale. Une petite pergola est également prévue dans la partie haute de la venelle.

- Les jeux, ils doivent inciter les jeunes enfants à l'éveil du corps, des sens (l'équilibre) et de l'environnement (le cycle des saisons à travers la végétation etc...).

Pour cela, des éléments simples et peu onéreux sont disposés sur les différents espaces (rondins, mouvements de sol, arbustes à bois creux...), les jeux habituels (marelles, damier...) sont joints à même le bitume.

L'éclairage :

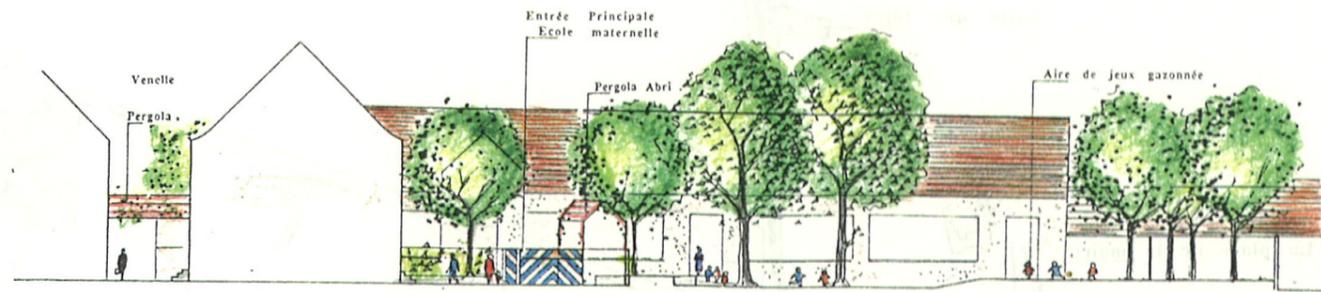
Plusieurs luminaires sont prévus sur la placette et fixés sur les piliers de la tonnelle.

## ABORDS DE L'ECOLE MATERNELLE

### ESTIMATION SOMMAIRE

<b>1 - Travaux préalables</b>			
1.1	Terrassement généraux	800 m <sup>2</sup>	60 48 000
<b>2 - Minéralisation</b>			
2.1	Calpinage (pavage-dallage).	300 m <sup>2</sup>	600 180 000
2.2	Enrobé noir	560 m <sup>2</sup>	140 78 400
			303 400
<b>3 - Espaces verts</b>			
3.1	Terrassement	735 m <sup>2</sup>	45 3 3075
3.2	Terre végétale	147 m <sup>3</sup>	80 11 760
3.3	Arbres tiges	27 u	1500 40 500
3.4	Arbustes	480 u	60 28 800
			114 135
<b>4 - Mobilier - Eclairage</b>			
4.1	Bancs	8 u	2 500 20 000
4.2	Corbeilles	4 u	1 500 6 000
4.3	Jeux enfants	4 u	15 000 60 000
4.4	Abris tonnelle	30 m <sup>2</sup>	800 24 000
4.5	Tonnelle (venelle)	6 m <sup>2</sup>	600 36 000
4.6	Luminaires	6 u	10 000 60 000
4.7	Métallerie (Portail - clôture)	Forfait	60 000
			233 600
	TOTAL H.T.		651 135,00
	Honoraires 7 %		45 579,40
	T. GLOBAL H.T		696 714,40
	T.V.A 18.6 %		129 588,80
	TOTAL T.T.C.		826 303,20

LES ABORDS DE L'ECOLE MATERNELLE



PROFIL A-A

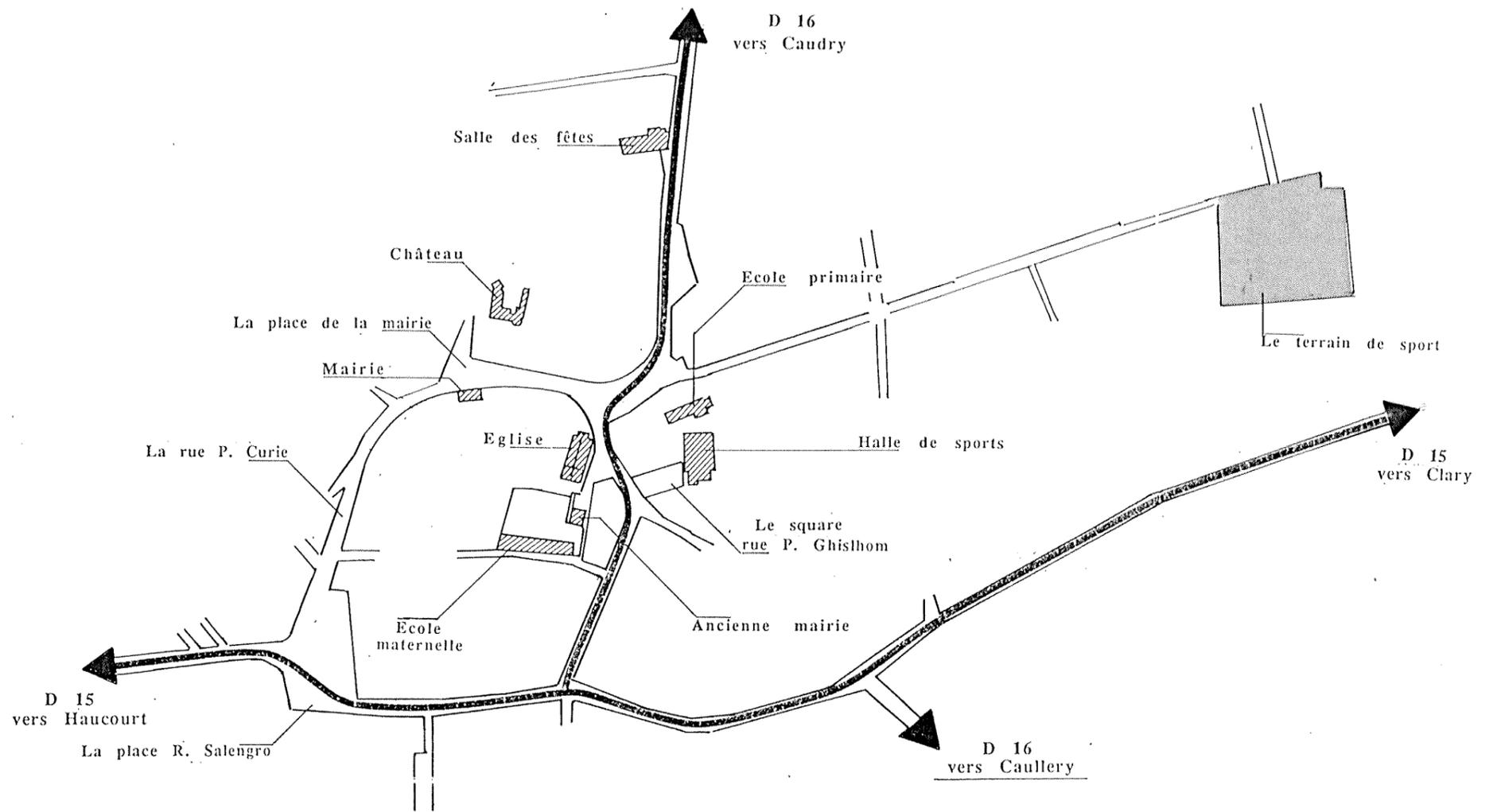
Echelle 1/400e



Echelle 1/400e

LEGENDE

- Enrobé
- Pavage
- Gazon
- Pergola
- Arbre existant
- Arbre tige
- Massif d'arbustes
- Banc



## 2.1.2 LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS

### A. Analyse du site

En bordure sud-est du bourg de Ligny, le terrain de sports s'avance dans le domaine agricole.

Il est directement relié au centre ville par les rues Jules Ferry et rue Faidherbe. Le long de cette dernière, une série de places de parking accueille les visiteurs et font face à une série de pavillons sans caractère.

Isolé de la campagne par un grillage, le terrain est clos, côté habitations, par un mur de plaques de ciment de 2 m de haut qui s'intègre mal à l'environnement rural, déjà fort dégradé par la multiplication des bâtiments d'élevage industriel.

L'absence de végétation, les plaques et l'enrobé font de cette partie de la rue Faidherbe un espace clos et minéralisé à l'extrême.

## LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS

### Prises de vue



◀ Le parking et le mur de terrain de sports donnent à la rue Faidherbe un aspect gris et inhospitalier.



Vue du bourg, le terrain de sports en partie dissimulé par des plaques de béton, s'avance comme un corps étranger dans la plaine. ▶

## B. Aménagements proposés

### LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Ce vaste espace de jeux gazonné est situé en limite des zones bâties et des champs. Son implantation est mal perçue, car aucun élément d'intérêt ne le signale (plantation, construction...).

Les propositions viseront donc à signaler cet espace de détente par la plantation d'arbres tiges (tilleuls, érables...) selon l'emprise disponible sous forme :

- d'alignements (près des tribunes ou sur le parking)
- de bosquets (près de l'entrée)

La végétalisation des clôtures et des murs de plaques bétons (plantes grimpantes) contribuera à intégrer ces installations sportives dans leur environnement.

En outre, après acquisition, la parcelle nord (proche du bourg) pourrait être utilisée, soit pour être végétalisée, soit pour constituer un nouveau parking complanté d'arbres ou pour construire des tribunes plus spacieuses ou des vestiaires plus vastes.

# LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS

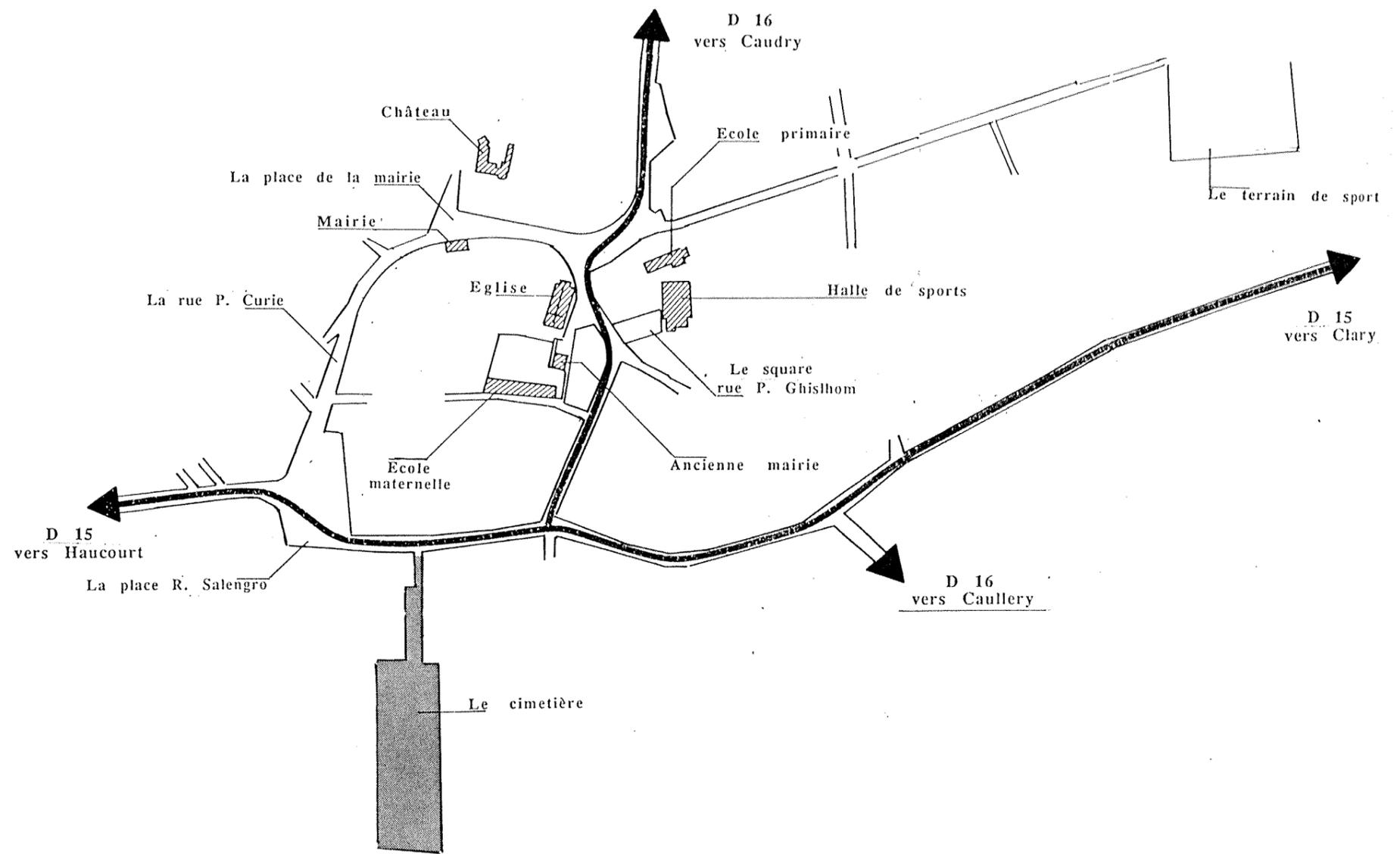


Echelle 1/400e



- LEGENDE**
-  Arbre tige
  -  Plantes grimpantes

Echelle 1/800e



### 2.1.3 LE CIMETIERE ET SES ABORDS

#### A. Analyse du site

Le cimetière de Ligny est une vaste parcelle rectangulaire rejetée en limite externe du bourg sur le coteau voisin.

On y accède de la rue de Cambrai par une voie en impasse longue de 100m, celle-ci est bordée d'un côté par une aire gazonnée et, à proximité du cimetière, par des places de parking.

L'ensemble est isolé des habitations et des jardins voisins par une haie de faux-cyprès morne et sans intérêt paysager.

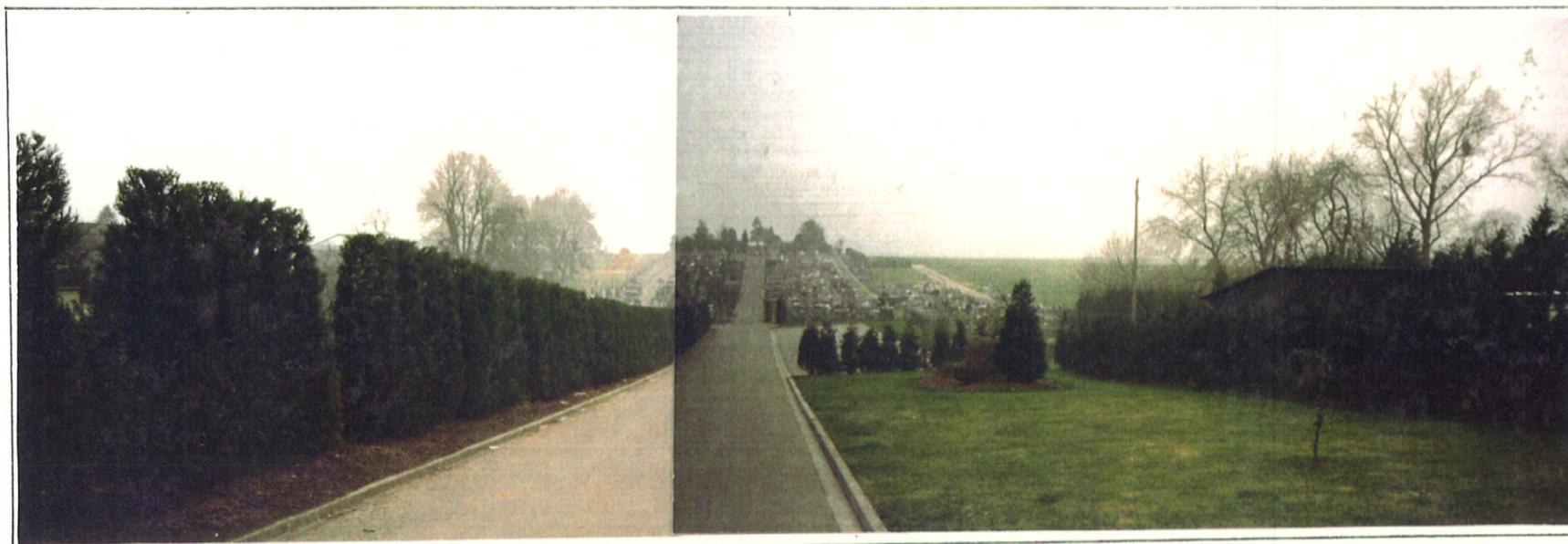
A l'extrémité de cette voie, rien ne met l'entrée du cimetière en valeur.

Le cimetière lui-même est organisé à partir d'allées rectilignes qui affrontent les lignes de force du site. Il n'est séparé de l'espace agricole voisin que par des grillages ou une haie champêtre basse. Côté sud, cette dernière est accompagnée sur la moitié de sa longueur par un très bel alignement de tilleuls situé à l'extérieur de l'enclos.

Du haut du coteau, un calvaire encadré par d'intéressantes plantations domine l'ensemble. Il serait intéressant de préserver ces éléments végétaux et de les retrouver sous forme d'alignement et de bosquets à l'intérieur du cimetière.

## LE CIMETIERE ET SES ABORDS

Prises de vue



Le chemin d'accès au cimetière. Il est isolé du bourg par des haies de faux cyprès qui renforcent l'aspect sinistre du lieu.



Vue prise du haut du cimetière avec ses tombes hétéroclites parfois en état d'abandon. Les alignements d'arbres, seuls végétaux remarquables du site appartiennent aux propriétés voisines.

## ALLEE DU CIMETIERE - JEUX DE BOULES

<b>1 - Travaux préalables</b>			
1.1	Terrassements généraux	1 060 m2 20	21 200,00
<b>2 - Minéralisation</b>			
2.1	Enrobé (élargissement allée cimetière)	36 m2 120	4 320,00
2.2	Aire stabilisée pour jeux de boules	450 m2 80	36 000,00
2.3	Bordure bois (traverse SNCF)	200 60	12 000,00
<b>3 - Espaces verts</b>			
3.1	Terrassements	32 m2 25	800,00
3.2	Terre végétale (disponible)		
3.3	Massifs arbustifs	250 m2 30	7 500,00
3.4	Arbres tiges	32 u 1 500	48 000,00
			<b>56 300,00</b>
<b>4 - Mobilier - Eclairage</b>			
4.1	Bancs	12 u 4 500	54 000,00
4.2	Corbeille	4 u 1 500	6 000,00
4.3	Luminaires	6 u 8 000	48 000,00
			<b>108 000,00</b>
	<b>TOTAL HT</b>		<b>259 020,00</b>
	HONORAIRE 7%		18 131,40
	<b>TOTAL GLOBAL HT</b>		<b>277 151,40</b>
	TVA 18,6%		51 550,16
	<b>TOTAL TTC</b>		<b>328 701,56</b>

## B. Aménagements proposés

### LE CIMETIERE ET SES ABORDS

Deux zones sont à distinguer :

- L'allée du cimetière et l'implantation des jeux de boules.
- Le cimetière et ses abords immédiats.

#### LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

\* L'allée du cimetière et ses abords

Ce lieu actuellement occupé par des jardins ouvriers, d'un profil plat et proche de la place R.Salengro a conduit la municipalité à envisager l'implantation de 6 jeux de boules.

Cette aire de jeux est complantée d'alignement d'arbres tiges (tilleuls, marronniers). Ces plantations se prolongent de part et d'autre de l'allée jusqu'au portail du cimetière.

Des massifs arbustifs isolent visuellement l'aire de jeux du cimetière situé à plus de 70 m.

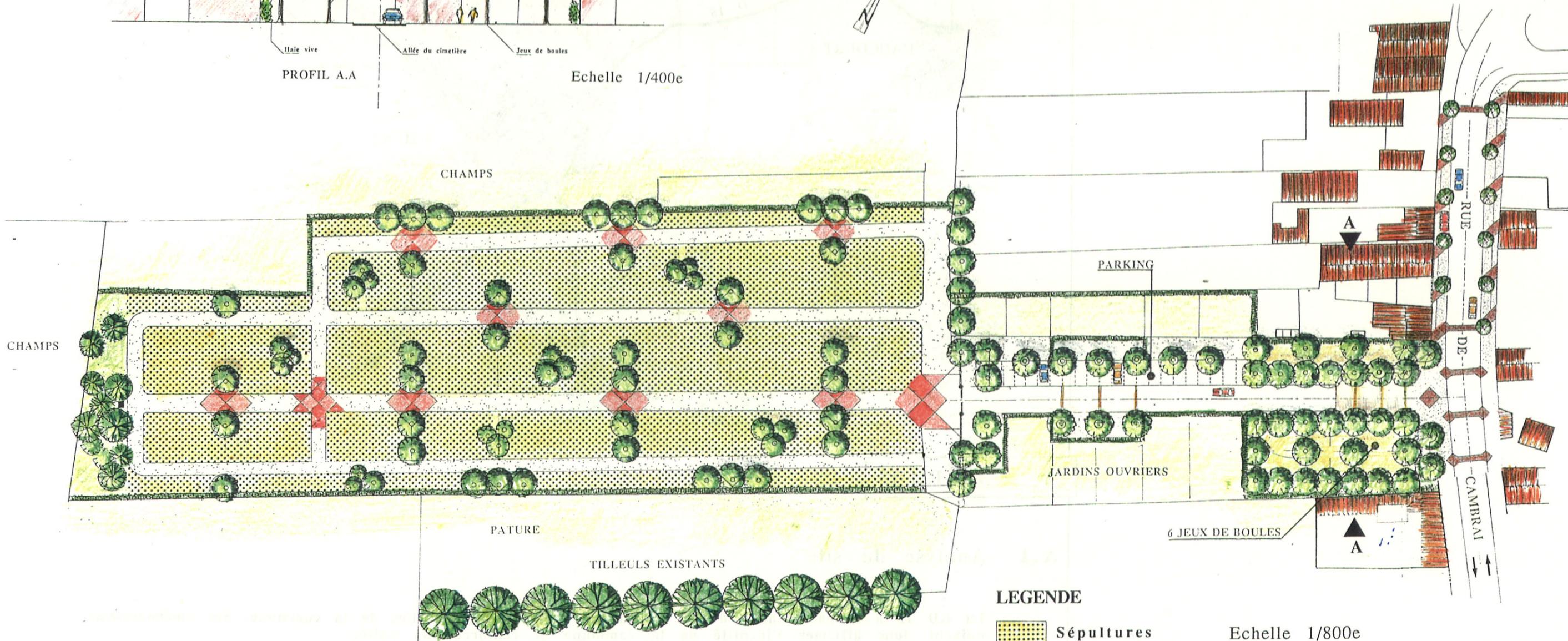
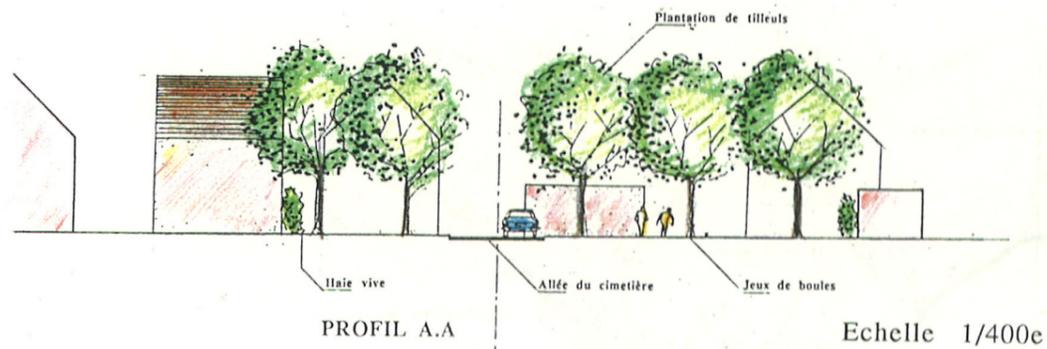
\* Le cimetière et ses abords

Isolé dans les champs, à flanc du coteau, le cimetière s'inscrit mal dans le paysage.

Les aménagements envisagés facilitent son intégration dans ce site:

- La plantation d'arbres tiges en petits groupes de 4 ou 2 positionnés à la perpendiculaire des voies, limite la profondeur de la vue.
- Une haie vive (charmes, cornouillers, oliviers de bohème) plantée sur les franges affirme l'aspect "d'enclos champêtre"
- Des aires de recueillement équipées de bancs et d'un point d'eau humanisent ce lieu de repos.

# LE CIMETIERE ET SES ABORDS

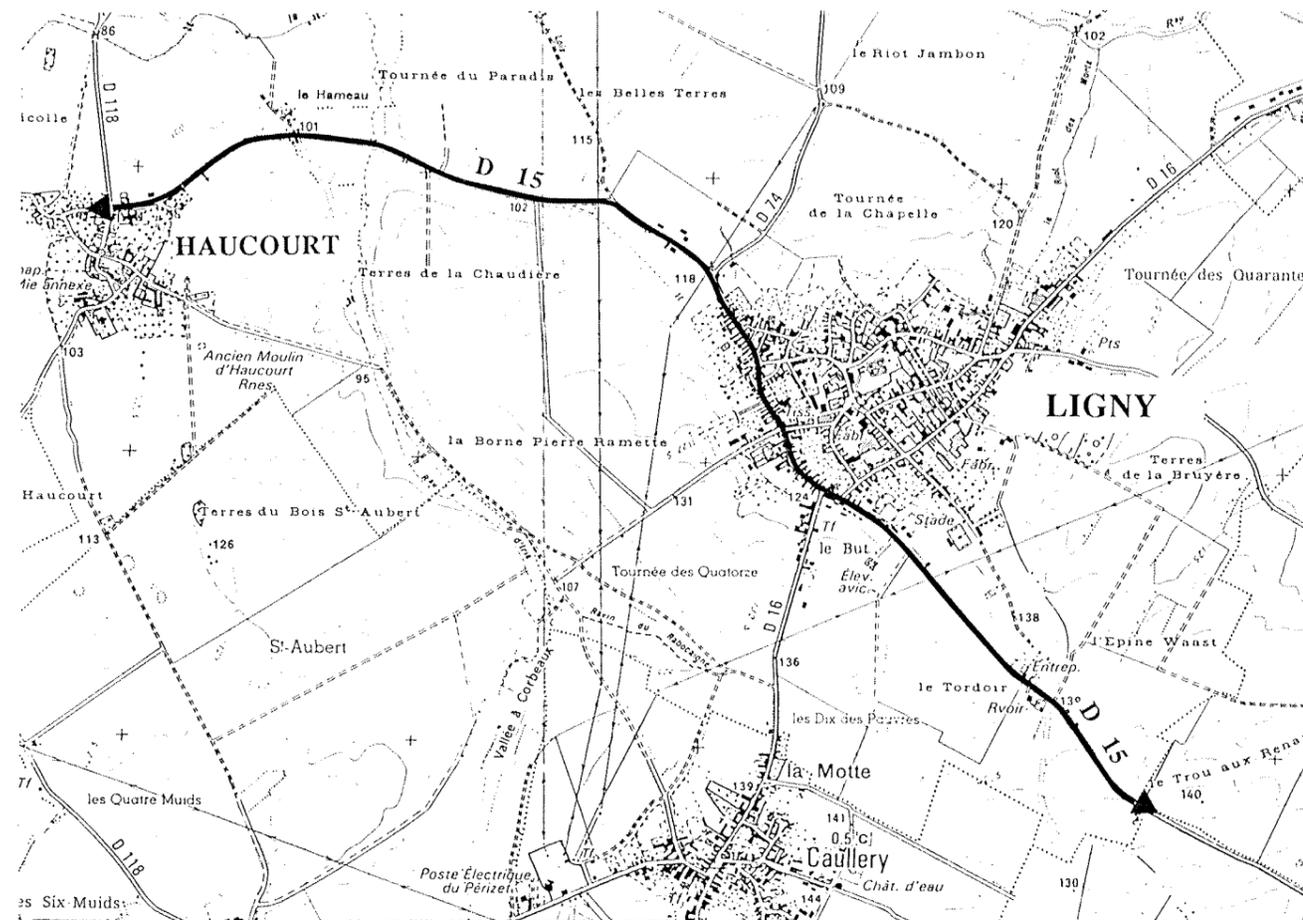


## LEGENDE

-  Sépultures
-  Aire stabilisée
-  Pavage
-  Aire de repos
-  Arbre existant
-  Arbre tige
-  Haie vive

## 2.1.4 LES ENTREES DU BOURG - D15 et D16

Les RD 15 et RD 16 sont les principales voies d'accès du bourg de Ligny. On distingue pour chacune d'elle une section en zone urbaine et des sections traversant l'espace agricole.



### A. LA RD 15

#### A.1 Analyse du site

La RD 15 a la particularité d'être le lieu qui unit les deux parties de la commune. Ses aménagements doivent donc affirmer l'identité de la commune et renforcé son unité.

En rase campagne, entre Ligny et Haucourt, l'emprise de la route est généralement assez large pour permettre l'implantation d'une piste cyclable.

Des plantations d'arbres tiges ont déjà été réalisées localement mais en bordure des champs où les jeunes arbres sont menacés par l'activité agricole (emprise insuffisante).

En section bâtie, rue de Cambrai, la largeur des trottoirs permet de poursuivre ces plantations jusqu'à la place Salengro.



En venant de Haucourt, aucun aménagement particulier ne signale l'entrée du bourg. Dans le fond, on aperçoit les arbres de la place Salengro, espace planté de qualité.



La RD 15 entre Haucourt et Ligny. La largeur des bords est généralement compatible avec la réalisation d'une piste cyclable. Les arbres ont été plantés à la limite des cultures.



En quittant Haucourt, la RD 15 est accompagnée par un alignement d'arbres tiges au bord d'un fort remblai.

## A.2 Aménagements proposés

La section de route concernée par les aménagements traverse la campagne entre le village d'Haucourt et le bourg de Ligny et pénètre à nouveau dans l'espace agricole en direction de Clary.

Elle présente donc deux types de séquences paysagères :

- Deux séquences en "champs ouverts" entré Haucourt et Ligny et en sortant de Ligny vers Clary.
- Une séquence urbaine dans sa traversée du bourg où elle s'identifie à la rue de Cambrai.

### PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Les principes d'aménagement différent pour chacune de ces trois séquences :

\* Pour la section de route reliant le village d'Haucourt au bourg de Ligny, les objectifs sont de :

- Renforcer le lien entre les deux parties de la commune par la réalisation d'une piste cyclable.
- Signaler l'approche des zones urbanisées par des alignements d'arbres tiges.
- Habiller les talus les plus importants avec des taillis plantés en bandes de 4 m de large.

\* Rue de Cambrai/D15 : son aménagement repose sur les mêmes principes que la partie intermédiaire de la rue P. Curie; il s'agit ainsi de :

- Souligner le rôle d'axe principal de la rue par la plantation d'arbrisseaux en tenant compte des servitudes existantes (réseaux, accès des garages et des jardins, éclairage des façades) et sur lesquels s'appuie l'organisation de l'espace.

\* Section située à l'extérieur du bourg en direction de Clary: les propositions de plantations visent à signaler l'entrée sud-est du bourg et à dissimuler les inesthétiques bâtiments d'élevage industriel qui en marquent l'entrée.

### LE LINEAIRE TRAITE

- Le premier type de traitement s'applique à la portion de route qui s'étend entre les points kilométriques 0,00 et 2,300 en partant de Haucourt concerne toute la première séquence en champs ouverts.
- Le traitement de la rue de Cambrai touche un linéaire de 1 500 m.
- L'aménagement de l'entrée sud-est porte sur un linéaire d'environ 400m après les dernières habitations.

### LE TRAITEMENT DE LA VOIRIE

En séquence "champs ouverts" la voirie est maintenue dans son état actuel.

Rue de Cambrai des bandes de pavage transversales signalent à l'automobiliste les carrefours et les passages piétons.

### LE TRAITEMENT DES TROTTOIRS ET DES BAS COTES

Une piste cyclable de 1,50 m de large est implantée sur le côté droit de la route qui relie Haucourt à Ligny. A l'entrée du bourg, les cyclistes sont réinjectés dans la circulation. Rue de Cambrai, l'espace des trottoirs est structuré par la plantation d'arbrisseaux tiges qui délimite les aires de stationnement non matérialisées, en respectant les servitudes existantes. Comme pour la rue P. Curie, les motifs de pavage s'articulent sur ces plantations.

### LES PLANTATIONS

En séquence "champs ouverts", la route est bordée par intermitence d'un double alignement d'arbres tiges plantés à au moins 4 m de la voie.

Ces plantations sont destinées à signaler l'approche des zones d'habitations. L'espace entre les arbres passe de 25 à 15 m à l'approche des maisons pour inciter les automobilistes à ralentir.

Sur les talus en déblai les plus importants, ces alignements sont accompagnés en sous-étage par des bandes de taillis, larges de 4 m. Elles sont destinées à habiller les talus ou à dissimuler les bâtiments d'élevage industriels à l'entrée sud-est du bourg.

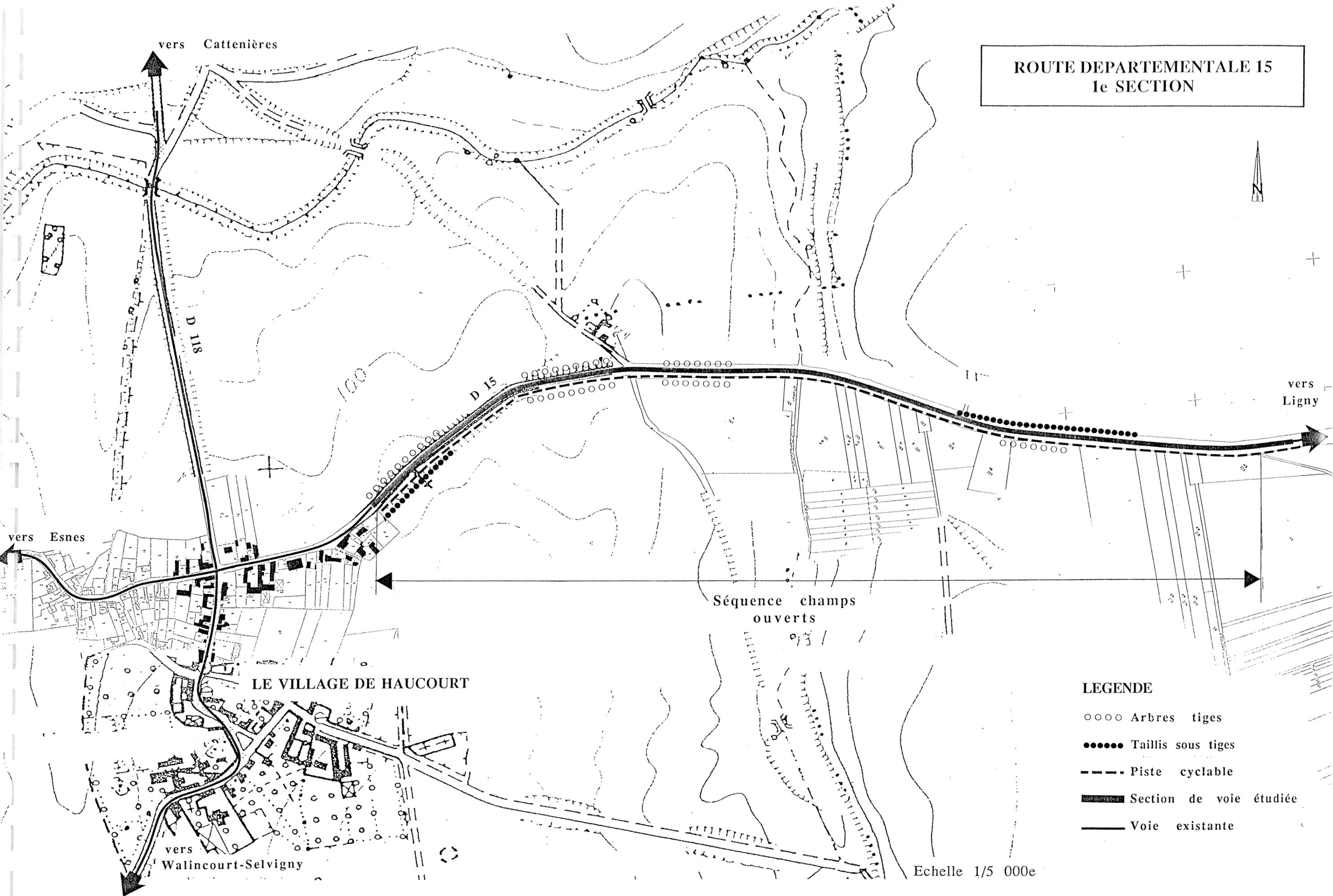
## ESTIMATION DES TRAVAUX DE PLANTATION DE LA RD 15 (Séquences "champs ouverts")

### Espaces verts :

1.1 Arbres tiges			
Sections 1 et 2	87 u	300	26 100,00
Section 3	32 u	300	9 600,00
1.2 Taillis			
Sections 1 et 2	1 600 m <sup>2</sup>	10	16 000,00
Section 3	2 400 m <sup>2</sup>	10	24 000,00

TOTAL H.T	75 700,00
HONORAIRES 7%	5 299,00
TOTAL GLOBAL H.T	80 999,00
T.V.A 18.6 %	15 065,80
TOTAL T.T.C	96 064,80

**ROUTE DEPARTEMENTALE 15**  
1<sup>e</sup> SECTION



vers Cattenières



vers Ligny

D 118

D 15

vers Esnes

Séquence champs ouverts

LE VILLAGE DE HAUCOURT

vers Walincourt-Selvigny

**LEGENDE**

- ○ ○ ○ Arbres tiges
- ● ● ● Taillis sous tiges
- - - - Piste cyclable
- ▬ Section de voie étudiée
- Voie existante

Echelle 1/5 000e

ROUTE DEPARTEMENTALE 15  
2e SECTION

LEGENDE

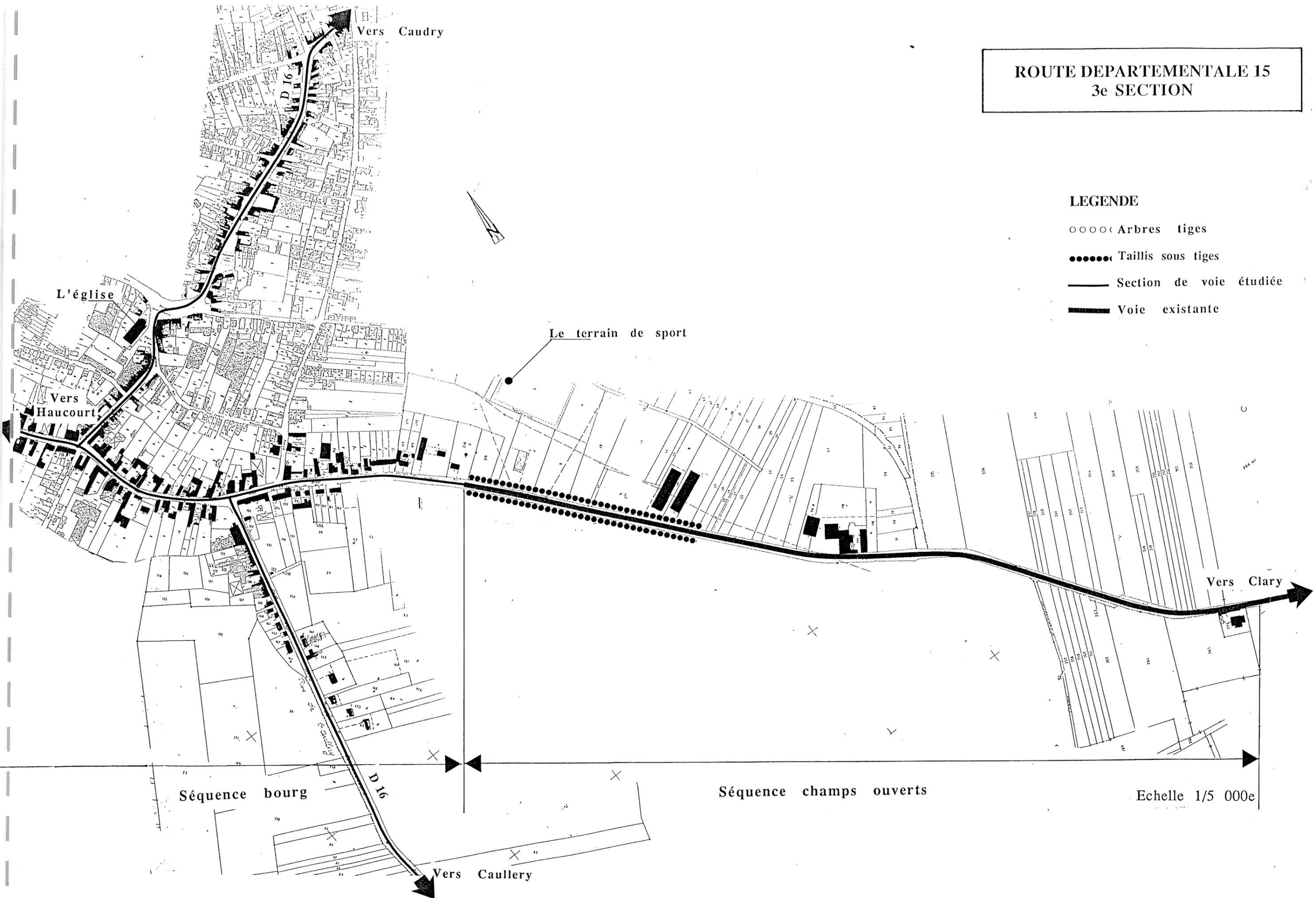
- ○ ○ ○ Arbres tiges
- ● ● ● ● Taillis sous tiges
- - - - - Piste cyclable
- ▬ Section de voie étudiée
- ▬ Voie existante



ROUTE DEPARTEMENTALE 15  
3e SECTION

LEGENDE

- ○ ○ ○ Arbres tiges
- ● ● ● Taillis sous tiges
- Section de voie étudiée
- ▬ Voie existante



## B.2 Aménagements proposés

Artère principale de Ligny, la RD 16 traverse le bourg du nord au sud. Sa partie centrale ayant déjà fait l'objet d'aménagements, les propositions qui suivent concernent les deux sections situées à l'extérieur du bourg ou à sa périphérie.

On distingue ainsi deux séquences en "champs ouverts" de part et d'autre du bourg, deux séquences "mixtes" correspondant à l'interface entre le bourg et la campagne, et une séquence bourg longue de 400 m (extrémité nord de la route H. Robert).

### PRINCIPES D'AMENAGEMENT

En séquence "champs ouverts", l'objectif est comme pour la RD 15 de signaler les entrées du bourg par des alignements d'arbres tiges.

En séquence "bourg", le principe reprend celui des voies urbaines type rue "P. Curie"

### LINEAIRE TRAITE

Les aménagements proposés concernent les deux séquences en "champs ouverts" longue de 500 m chacune situées de part et d'autre du bourg.

Les 400 m de la rue H. Robert non encore aménagés.

### LE TRAITEMENT DE LA VOIRIE

La largeur de la chaussée n'est pas modifiée. En séquence urbaine, la chaussée est traversée par des bandes de pavements à proximité des carrefours et des passages piétons.

### LE TRAITEMENT DES TROTTOIRS ET DES BAS COTES

En rase campagne, les bas côtés ne font pas l'objet d'aménagement particulier. En séquence "bourg", les trottoirs reçoivent le même type de traitement que la rue de Cambrai ou la rue P. Curie (plantation d'arbrisseaux, pavage...).

### LES PLANTATIONS

Les entrées nord et sud du bourg sont marquées par des doubles alignements d'arbres de 25 à 15 m réalisés de la même façon et avec les mêmes espèces que sur la RD 15, afin d'insister sur l'unité du bourg.

### PALETTE VEGETALE PROPOSEE POUR LES PLANTATIONS DE LA RD 15 ET DE LA RD 16

- Arbres tiges

\* En séquence champ ouvert :

*Acer platanoides*  
*Fraxinus excelsior*  
*Juglans nigra*

\* En séquence bourg :

Cerisiers et pommiers à fleurs

- Taillis :

*Acer campestre*  
*Alnus incana*  
*Cornus alba*  
*Cornus sanguinea*  
*Carpinus betulus*  
*Fraxinus excelsior*  
*Robinia pseudoacacia*  
*Euonymus europaeus*  
*Salix purpurea*  
*Symphoricarpos`*  
*Viburnum opulus*

### ESTIMATION DES TRAVAUX DE PLANTATION DE LA RD 16 (Séquences "champs ouverts")

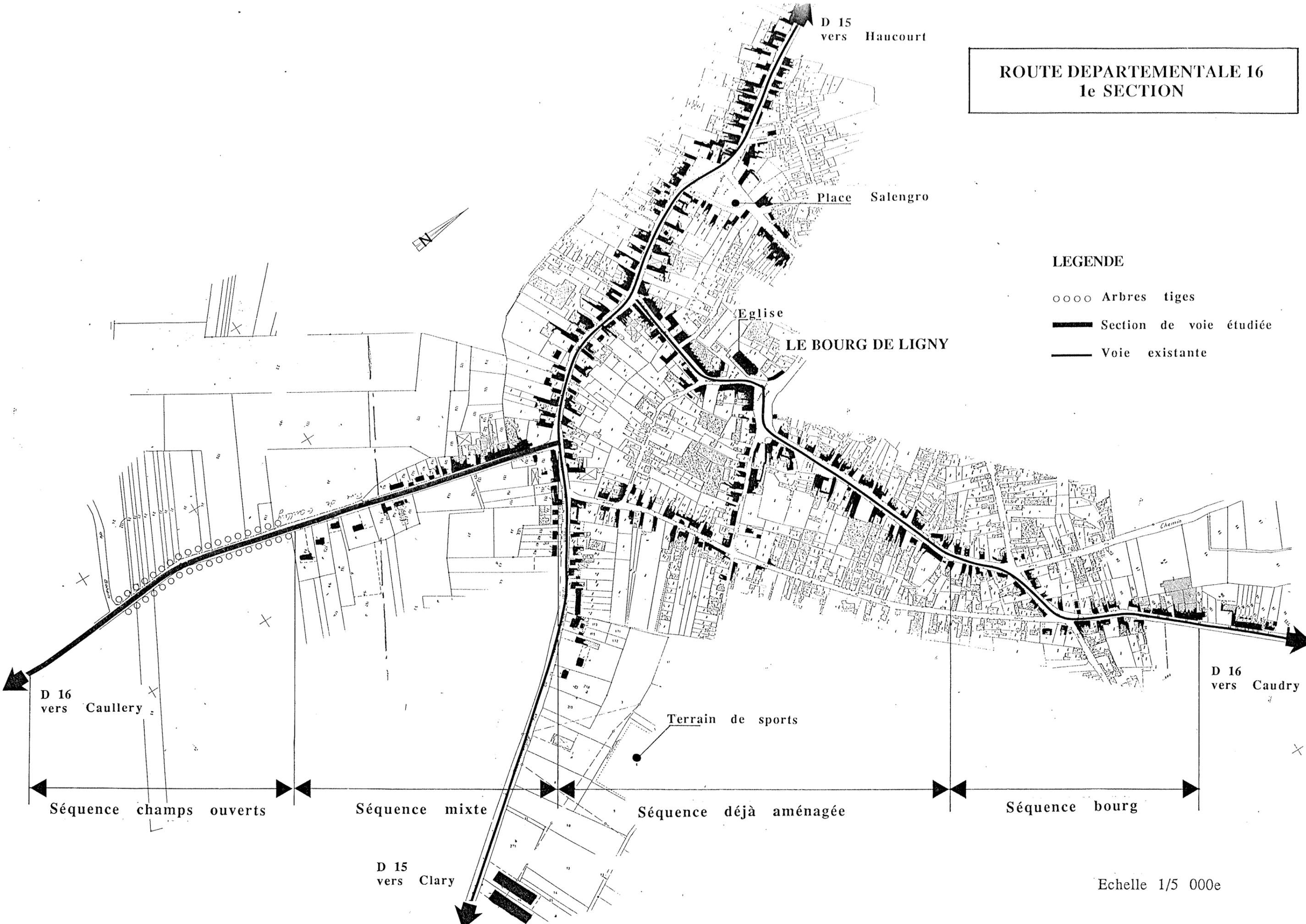
Espaces verts :

1.1 Arbres tiges

1ère section	22 u	300	6 600,00
2ème section	32 u	300	9 600,00

TOTAL HT	16	200,00
HONORAIRES 7%	1	134,00
TOTAL GLOBAL H.T	17	334,00
T.V.A. 18.6 %	3	224,12
TOTAL T.T.T.C.	20	558,12

**ROUTE DEPARTEMENTALE 16  
1e SECTION**

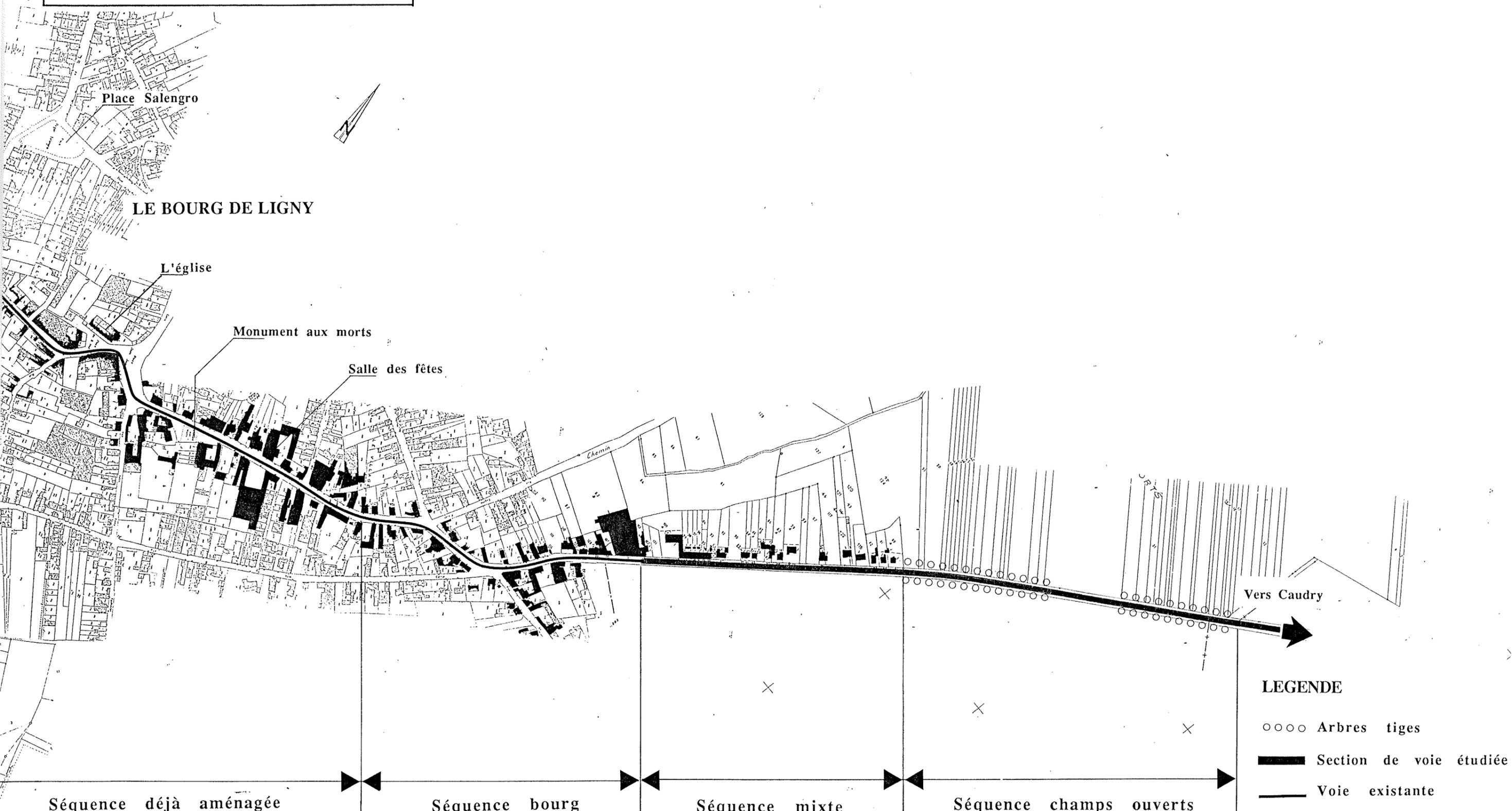


**LEGENDE**

- ○ ○ ○ Arbres tiges
- ▬ Section de voie étudiée
- ▬ Voie existante

Echelle 1/5 000e

ROUTE DEPARTEMENTALE 16  
2e SECTION



Echelle 1/5 000e

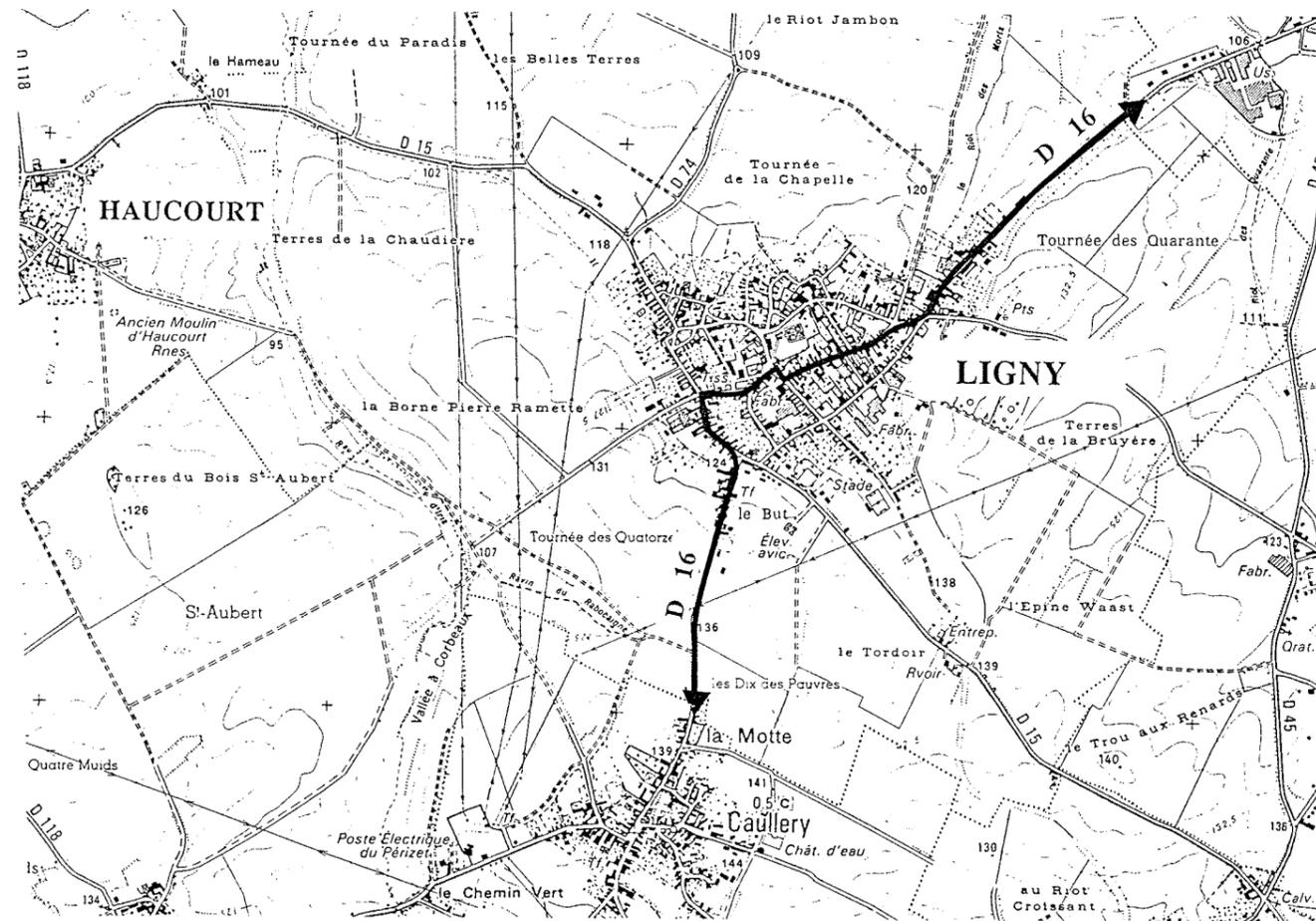
2.2

## LE VILLAGE DE HAUCOURT



## 2.2 LE VILLAGE D'HAUCOURT

Le village de HAUCOURT s'étend à la croisée de la RD 15 avec la RD 118. Cette dernière (rue du 11 novembre et rue des Caméliens) constitue la véritable armature du village et relie les principaux édifices publics. Une portion de cet axe, comprise entre la RD 15 et l'église a récemment fait l'objet de travaux. Leur poursuite au delà de l'église motivera la réalisation d'aménagements paysagers entre celle-ci et la place François Richez. Cet espace englobe le club des jeunes, la mairie annexe, le monument aux morts et le petit espace vert adjacent.



## B. LA RD 16

### B.1 Analyse du site

En venant du nord et du sud, la RD 16 pénètre dans le bourg en suivant un tracé rectiligne et seulement bordé par un habitat épars qui marque mal l'entrée de la ville. Il conviendrait donc de mieux signaler l'approche du bourg par des plantations le long de la route. Malheureusement, l'étroitesse des bas côtés ne permet pas d'envisager de tels aménagements sans acquisition supplémentaire de terrain. Les aménagements de la section urbaine (rue Ghisholm et rue Hippolyte Robert) ont été réalisés.



◀ En venant de Caudry, la RD 16 pénètre en ligne droite dans le bourg en longeant un habitat linéaire. Les bas côtés n'ont encore fait l'objet d'aucun aménagement.

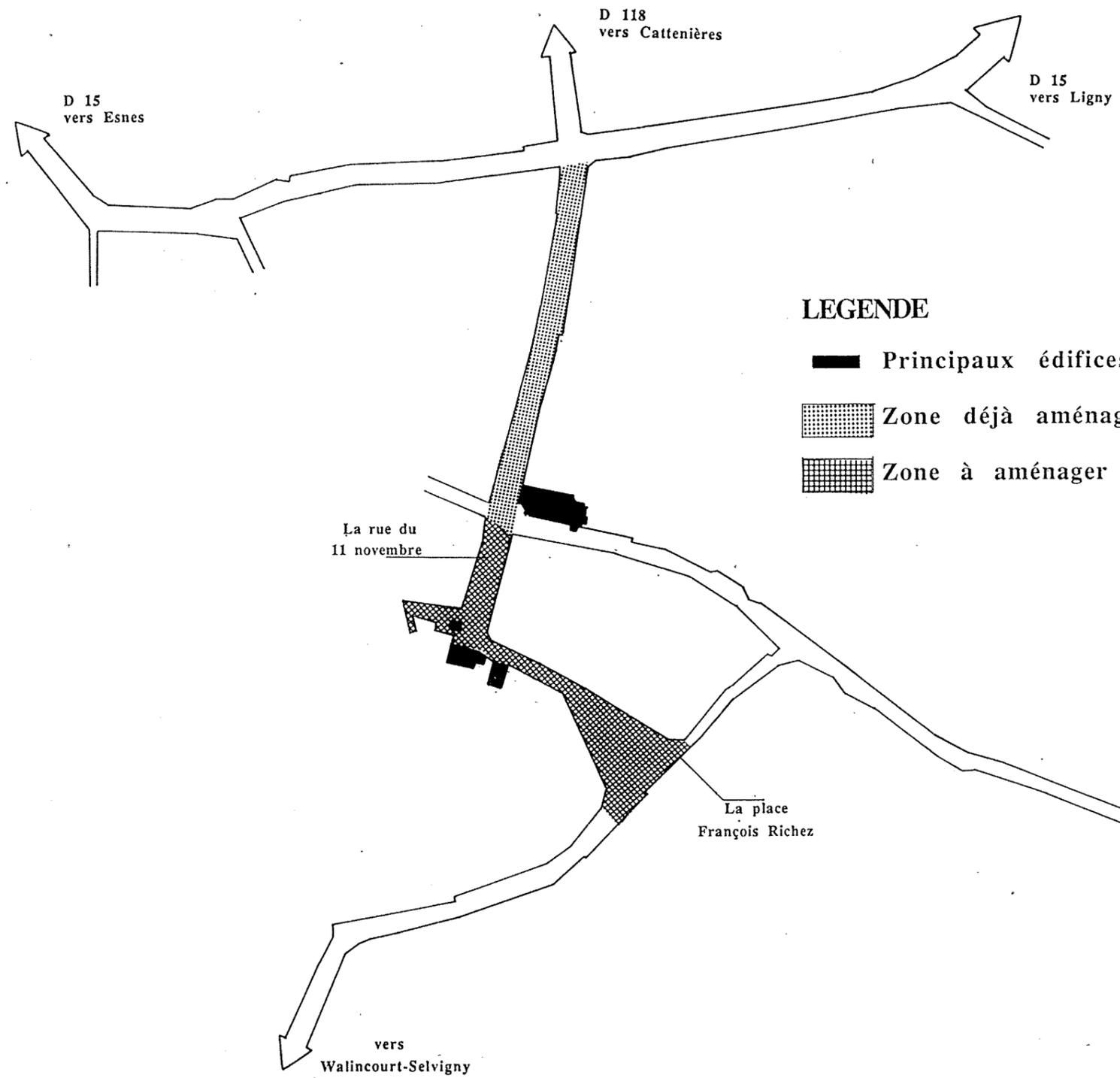


◀ Vue de la RD 16 (rue Ghisholm) en descendant de la place du 8 mai. Les passages piétons signalés par des pavages et les aires de stationnement bien délimitées témoignent de son récent aménagement. Elle longe sur la droite le mur sombre de la fabrique de dentelles.



▶ L'entrée de Ligny en venant de Caullery montre l'étroitesse de l'emprise disponible pour les aménagements le long de la RD 16.

# HAUCOURT ORGANISATION DU VILLAGE





**LEGENDE**

- ① Eglise
- ② Monument aux morts
- ③ Mairie annexe
- ④ Club des jeunes

## 2.2.1 LE CENTRE DU VILLAGE

### A. Analyse du site

Dans la partie centrale du village à aménager la voirie est réduite à une rue de campagne avec des trottoirs de largeur variable et limités, côté chaussée, par une bordure de grés irréguliers. Seule l'esplanade réalisée en enrobé place François Richez présente une bordure en béton.

Le bâti est constitué de maisons campagnardes en briques à un ou deux niveaux avec toits de tuiles ou d'ardoises.

Les bâtiments les plus remarquables sont :

- la mairie annexe dont la façade très symétrique se trouve dans l'axe de la rue du 11 novembre.
- la maison ancienne de briques et d'ardoises, qui domine la place François Richez, côté nord.
- le donjon en ruine de l'ancien château.

La présence de nombreux jardins donne un aspect verdoyant à cette portion de rue et compense la pauvreté des plantations de l'espace vert communal situé non loin de la mairie. Les arbres les plus beaux sont les trois ifs qui ombragent le monument aux morts. Derrière ceux-ci, un petit espace à l'abandon s'ouvre sur la campagne environnante.

Les propositions d'aménagement doivent garder une certaine sobriété pour respecter cet aspect de paisible village rural.

Elles s'attacheront à végétaliser la place François Richez trop dénudée, et à valoriser l'espace situé derrière le monument aux morts.

# LE CENTRE DU VILLAGE

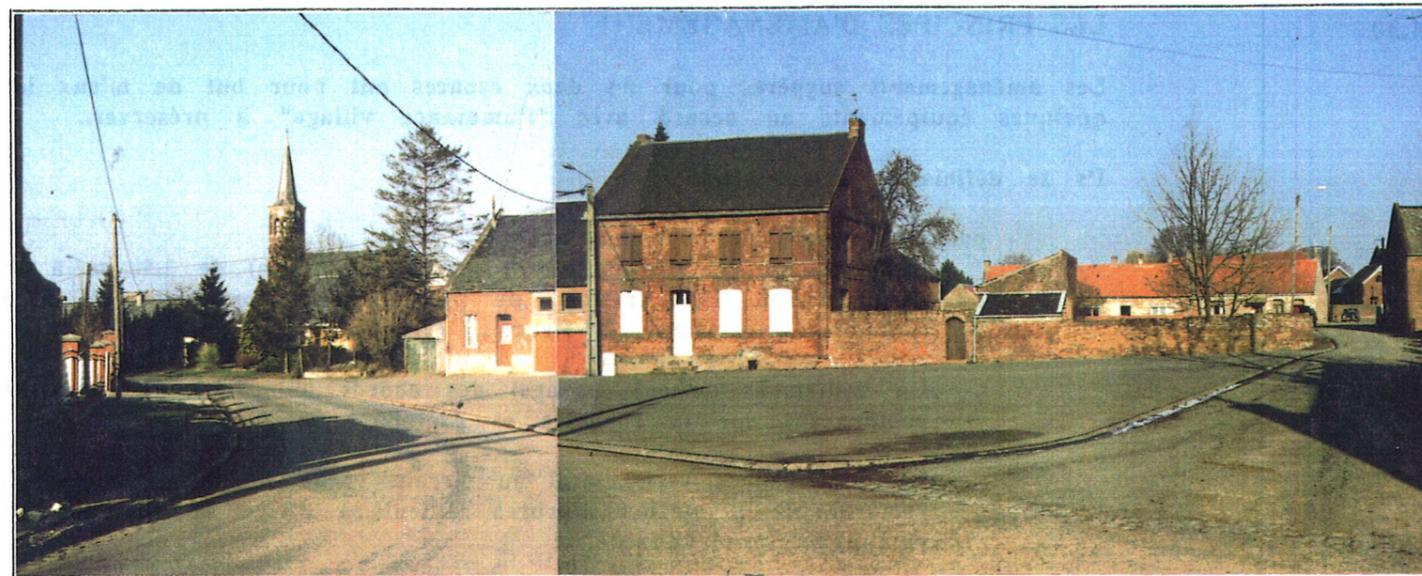
Prises de vue



La façade de la mairie annexe de Haucourt est située dans l'axe de la rue du 11 novembre.



Entre la place Richez et la mairie, la rue est ombragée les arbres des jardins riverains. On remarque les vieux ifs qui encadrent le mémorial.



L'aspect dénudé de la place François Richez, seulement recouverte d'un enrobé, n'est pas à la hauteur de l'architecture ancienne du bâti environnant.

**HAUCOURT  
ABORDS MAIRIE ANNEXE**

**ESTIMATION SOMMAIRE (Hors voirie)**

**1 - Minéralisation**

1.1 Calpinage (pavage-dallage).	200 m2	600	120 000
1.2 Enrobé	400 m2	140	56 000
1.3 Stabilisé	210 m2	60	12 600
			<b>188 600</b>

**2 - Espaces verts**

2.1 Terrassement	182 m2	40	7 280
2.2 Terre végétale	182 m3	80	14 560
2.3 Arbres tiges	23 u	2000	46 000
2.4 Arbustes	150 u	60	9 000
2.5 Gazon	280 m2	12	3 360
2.6 Haie	35 ml	60	2 100
			<b>82 300</b>

**3 - Mobilier - Eclairage**

3.1 Bancs	4 u	2 500	10 000
3.2 Corbeilles	4 u	1 500	6 000
3.3 Jeux enfants	2 u	6 000	12 000
3.4 Luminaires	2 u	8 000	16 000
			<b>44 000</b>

TOTAL H.T.	314 900,00	
Honoraires 7 %		22 043,00
<b>TOTAL GLOBAL H.T</b>	<b>336 943,00</b>	
T.V.A 18.6 %		62 671,30
<b>TOTAL T.T.C</b>	<b>399 614,30</b>	

**HAUCOURT  
PLACE P. RICHEZ**

**ESTIMATION SOMMAIRE (Hors voirie)**

**1 - Minéralisation**

1.1 Calpinage (pavage)	30 m2	500	15 000
1.2 Stabilisé	40 m2	140	5 600
			<b>20 600</b>

**2 - Espaces verts**

2.1 Terrassement	13 m2	45	585
2.2 Terre végétale	13 m3	80	1 040
2.3 Arbres tiges	13 u	2 000	26 000
			<b>27 625</b>

TOTAL H.T.	48 225,00
Honoraires 7 %	3 375,75
<b>T. GLOBAL H.T</b>	<b>51 600,75</b>
T.V.A 18.6 %	9 597,73
<b>TOTAL T.T.C</b>	<b>61 198,48</b>

**B. Aménagements proposés**

Deux espaces sont ici considérés :  
 - Les abords de la mairie annexe  
 - La place F. Richez

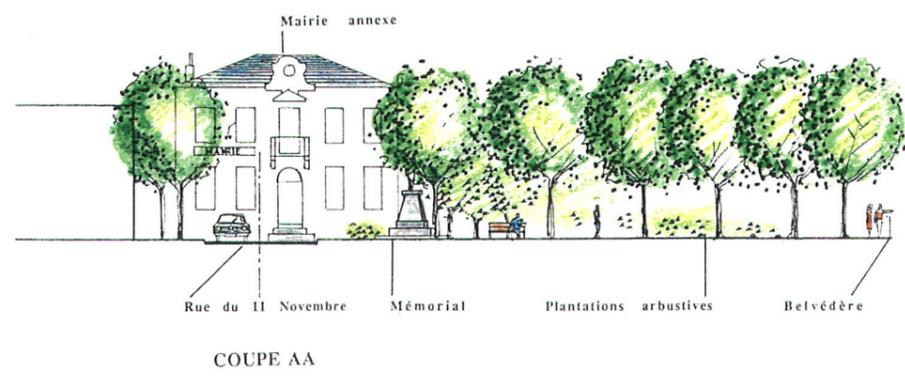
**LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT**

Les aménagements suggérés pour les deux espaces ont pour but de mieux identifier les lieux et de leur procurer quelques équipements en accord avec "l'ambiance village" à préserver..

Ils se définissent comme suit :

- pour les abords de la mairie annexe :
  - Elargissement du virage (face à la mairie annexe) de 2,50 m à acquérir sur le jardin voisin . Il permet l'implantation d'un trottoir, de places de stationnement et la plantation d'arbrisseaux tiges (pommiers, cerisiers à fleurs...)
  - Un traitement de sol (pavage) des abords immédiats de cet édifice à l'architecture remarquable se prolongeant sur la chaussée et englobant le mémorial.
  - Le futur espace vert, élargi au terrain vague voisin, est équipé de jeux d'enfants et de bancs. Une remarquable plantation d'arbres (tilleuls...) dirige la vue du promeneur sur la magnifique campagne environnante.
- La place François Richez  
 Une plantation d'arbres tiges (tilleuls et marronniers) meuble cet espace d'aspect trop dépouillé.

# LE CENTRE DU VILLAGE



- LEGENDE**
- Pavage
  - Enrobé
  - Stabilisé
  - Gazon
  - Arbre existant
  - Arbre tige
  - Massif d'arbustes
  - Banc

Echelle 1/500e